

RAPPORT DU GROUPE DE TRAVAIL DE L'AMA SUR LES COÛTS DE L'ANTIDOPAGE

Le 19 novembre 2006, le Comité exécutif de l'AMA a pris connaissance du rapport du groupe de travail sur les coûts de l'antidopage (le groupe de travail).

Le Comité exécutif a pris acte du travail réalisé par le groupe de travail et a adressé ses remerciements à tous ses membres. Son mandat a pris fin et sa mission n'a pas été prolongée.

Au cours de la discussion sur ce rapport, le nombre assez peu élevé de réponses aux questionnaires envoyés aux partenaires, en dépit du report de la date limite de renvoi, a été souligné. Le Comité exécutif a dû conclure à l'absence de signification statistique réelle de ces données et à leur caractère peu fiable. En outre, devant ce taux de réponses, le Comité exécutif s'est également demandé si cette question des coûts était aussi significative que certains la décrivaient avant la réalisation de ce rapport. En effet, les informations anecdotiques existantes ne sont pas étayées par les éléments de preuve obtenus par le groupe de travail.

Le Comité exécutif a notamment pris note des points suivants :

1. Laboratoires

Les données collectées auprès des laboratoires sont extrêmement limitées, ce qui rend leur interprétation pratiquement impossible. En particulier, l'amplitude des données reçues portant sur le coût du stockage des échantillons ne permet pas une évaluation réelle de ces coûts.

2. AUT et informations sur la localisation

L'amplitude des coûts soulignée dans ce rapport apparaît raisonnable au Comité exécutif de l'AMA. Il ne fait pas de doute que la gestion d'un programme d'AUT ou des informations sur la localisation entraînera des coûts, mais ils paraissent raisonnables et contrôlés. En outre, le Comité exécutif de l'AMA reconnaît la question des AUT abrégées, laquelle sera étudiée dans le cadre de la procédure de révision du Code. Il a également été considéré qu'une amélioration du système des informations sur la localisation sera possible grâce à une utilisation plus développée d'ADAMS, ce qui devrait vraisemblablement entraîner une réduction des coûts.

3. Contrôles

Les coûts des contrôles sont les plus élevés, ce qui n'est pas surprenant. Le Comité exécutif comprend et reconnaît qu'ils devraient être d'une plus grande efficacité grâce à l'usage de contrôles intelligents (à savoir : contrôles ciblés) de préférence à des contrôles au hasard. Par ailleurs, les OAD trouveront qu'une utilisation plus judicieuse des fonds serait peut-être réalisable grâce à l'emploi d'enquêteurs comme ceux de l'ASADA.

Enfin, le Comité exécutif comprend que l'usage des prélèvements et des analyses de sang est susceptible d'entraîner une réduction du coût des analyses.

4. La Liste

En ce qui concerne la Liste, le Comité exécutif prend acte des commentaires du groupe de travail. Néanmoins, il tient à réaffirmer fermement que les substances figurant sur la Liste ne sauraient être soumises à une quelconque évaluation de coûts, mais plutôt qu'elles devraient incluses au terme d'une discussion scientifique appropriée. Les critères d'inclusion des substances et des méthodes ne comprennent pas une analyse des coûts.

Le Comité exécutif a décidé que ce rapport sur les coûts de l'antidopage serait envoyé aux comités de travail de l'AMA pour qu'ils l'étudient soigneusement.

Coûts de l'antidopage

**Rapport du groupe de travail de l'AMA
sur les coûts de l'antidopage**

La Haye, Pays-Bas
Novembre 2006

Table des matières

Résumé

1. Introduction
2. Mise en place du groupe de travail
 - Mission
 - Objectifs
 - Membres et assistants
 - Réunions
3. Méthodes
 - Questionnaires
 - Partenaires
 - Procédure
 - Présentation des résultats
4. Réponses
 - Taux de réponses
 - Représentativité
5. Résultats
 - 5.1 Laboratoires
 - Généralités
 - Analyses spécifiques
 - Études de cas de l'analyse SMRI
 - Stockage des échantillons durant quatre ou huit ans
 - Autres questions
 - 5.2 AUT
 - Généralités
 - AUTa
 - AUT
 - Autres questions
 - Étude de cas du traitement des AUTa
 - 5.3 Informations sur la localisation des sportifs
 - Généralités
 - Autres questions
 - 5.4 Programmes de contrôles
 - Généralités
 - Prélèvement des échantillons
 - Gestion des résultats
 - 5.5 Liste des interdictions
 - Généralités
6. Conclusions et recommandations
 - Laboratoires
 - AUT
 - Informations sur la localisation des sportifs
 - Programmes de contrôles
 - Liste des interdictions
 - Comparaison des coûts de divers aspects
 - Conclusions générales

Annexe A : Questionnaires utilisés

- Lettre de présentation
- Questionnaire aux laboratoires accrédités de l'AMA
- Questionnaires aux ONAD/FI

Annexe B : Liste des abréviations utilisées

Résumé

Introduction et méthodes

En septembre 2005, le Comité exécutif de l'AMA a établi le groupe de travail sur les coûts de l'antidopage, lui confiant la mission d'enquêter sur les questions concernant les engagements en ressources humaines et financières et les coûts associés à la mise en place des programmes et protocoles antidopage conformes au Code mondial antidopage, et de rédiger un rapport à ce sujet.

À cette fin, cinq questionnaires ont été rédigés pour répondre à des points sélectionnés jugés comme étant les plus importants à inclure dans une analyse de rentabilité. Ces points sont : les coûts de laboratoire, le traitement des AUT, la gestion des informations sur la localisation, la réalisation des programmes de contrôles et des points spécifiques relatifs à la Liste des interdictions. Un au moins de ces questionnaires a été adressé aux partenaires concernés (laboratoires accrédités, FI, ONAD). (Note : les abréviations utilisées sont expliquées à l'annexe B).

Taux de réponses

Les taux de réponses des groupes de partenaires ont varié entre 23% à 33%, ce qui, en général, est considéré comme satisfaisant, bien que moins élevé qu'espéré. Les questionnaires proposés étaient très détaillés et, en conséquence, prenaient un certain temps à remplir. Bien que l'effet statistique des résultats ne soit pas connu, il peut être présumé que les réponses représentent l'ensemble des partenaires en termes généraux et donc que les données obtenues se présentent comme des indicateurs de tendances

Laboratoires

Les coûts réels des analyses de laboratoire sont en moyenne 24% plus élevés que les coûts unitaires (coûts facturés). Ceci signifie que les analyses des contrôles du dopage sont souvent « silencieusement subventionnées » (gouvernements, universités, hôpitaux, par exemple). Il s'agit d'un sérieux problème et il est possible, sinon probable, que le prix des analyses pourrait augmenter, peut-être même grandement dans les années qui viennent lorsque des analyses supplémentaires, telles que les analyses de sang pour l'hormone de croissance, l'hémoglobine synthétique et les transfusions sanguines, seront réalisées plus souvent. Malheureusement, des estimations fiables pour ces nouvelles analyses n'ont pu être réalisées.

L'intensification de la coordination entre autorités de contrôle et laboratoires permettrait de maximiser l'usage des équipements de laboratoire, notamment lorsqu'il s'agit de réaliser des analyses spécialisées (par ex. : EPO, SMRI). Par ailleurs, il n'est pas inutile d'étudier une possibilité de réduction des coûts grâce à des « lots correctement groupés » d'échantillons à analyser, sans que pour autant ce soit aux dépens, naturellement, de l'efficacité du programme de répartition des contrôles.

L'obligation d'entreposer tous les échantillons durant quatre à huit ans conduirait à des coûts significatifs (estimés en moyenne à USD 214 000 de mise en place et USD 66 000 de frais d'exploitation annuels). En outre, les coûts par laboratoire individuel pourraient même être (beaucoup) plus élevés. Une autre solution pourrait être, éventuellement, de restreindre le stockage à long terme aux seuls échantillons des grandes manifestations sportives.

Systèmes des AUT

Le système des AUT coûte en moyenne 0,97 EPT et USD 10 000 par an aux IFs et 1,75 EPT et USD 17 300 par an aux ONAD. Les FI dépensent en moyenne 8,9% de l'ensemble du budget de leur programme antidopage au système des AUT, et les ONAD dépensent 5,5%. La plus grande part de ces ressources (75% de temps d'occupation du personnel et 55% du coût réel) est utilisée par le système des AUTa.

La possibilité de pouvoir faire une demande d'AUT est jugée importante et devrait être maintenue. Toutefois, c'est le système des AUTa qui, paradoxalement, bien qu'il ait pour objet de simplifier le système d'autorisation d'usage à des fins thérapeutiques, est la cause du plus grand inconvénient et est associé aux coûts les plus élevés. Cela pose des problèmes du fait de la charge administrative et du manque de reconnaissance mutuelle des AUTa accordées. ADAMS est l'outil évident susceptible de calmer certaines des plaintes. Toutefois, une autre solution pourrait être de suivre la recommandation de 40 à 50% des FI qui ont répondu de réévaluer la réglementation des AUT et de tenter de réduire la charge qui leur incombe, et notamment concernant les AUTa. Étudier cette question de manière plus approfondie dépassait le mandat du groupe de travail sur les coûts, néanmoins, il est clair que le système actuel des AUTa ne peut être considéré comme satisfaisant du point de vue de la rentabilité.

Informations sur la localisation

Le système des informations sur la localisation coûte en moyenne 0,72 EPT et USD 10 900 par an aux FI et 1,88 EPT et USD 19 300 par an aux ONAD. En général, le système des informations sur la localisation est considéré comme nécessaire et rentable pour ce qu'il coûte.

Étant donné que le système des informations sur la localisation est plutôt récent, nombre de partenaires considèrent qu'ils n'en sont encore qu'à la phase de mise en place et donc des améliorations ne manqueront pas d'intervenir. Celles-ci entraîneront sans doute également une diminution des coûts, en dépit du fait qu'elles seront à l'origine de frais supplémentaires. L'utilisation d'ADAMS est l'amélioration la plus souvent mentionnée. Hormis un appel au développement de l'harmonisation dans certains secteurs comme les informations sur la localisation (notamment pour les politiques de contrôles manqués et la coordination des groupes cibles de sportifs soumis aux contrôles), le groupe de travail ne recommande pas de mesures supplémentaires.

Programmes de contrôles

Le programme de contrôles mobilise la majorité des ressources affectées à l'antidopage, comme cela était prévisible. Les FI consacrent 0,81 EPT et USD 140 000 aux contrôles et 0,87 EPT et USD 17 200 à la gestion des résultats. Pour les ONAD, ce montant s'élève respectivement à 3,74 EPT / USD 963 000 et à 0,90 EPT / USD 89 500. Les ONAD allouent 69% de l'ensemble de leur budget antidopage aux contrôles urinaires et 3 autres % aux contrôles sanguins. Pour les FI, un calcul fiable de ces pourcentages n'a pu être établi.

Il s'agit de coûts significatifs et le prix de l'analyse des échantillons de dopage va en augmentant. Ceci signifie que les autorités de contrôle souvent ne peuvent réaliser autant d'analyses qu'elles le souhaiteraient, ou ne peuvent les planifier de manière efficace, et ceci, une fois encore, vient souligner la nécessité d'un programme antidopage aussi rentable que possible.

Les contrôles sanguins (lorsqu'ils ne portent que sur les paramètres hématologiques) peuvent être considérés comme un moyen relativement peu onéreux de renforcer un programme de contrôles du dopage. Jusqu'à présent, néanmoins, peu de FI et de d'ONAD font appel aux contrôles sanguins.

Bien que les ONAD réalisent beaucoup plus de contrôles que les FI (en moyenne : 1 982 pour 853), le nombre de résultats d'analyse anormaux ne sont pas si différents entre les FI et les ONAD. Ceci suggère que les analyses par les FI (principalement à partir de contrôles ciblés et de contrôles sur les sportifs du très haut niveau) donnent un pourcentage de RAA plus élevé. Le groupe de travail suggère d'étudier si le contrôle ciblé est réellement plus efficace que le contrôle ordinaire, en ce sens que davantage de

résultats positifs sont obtenus par cette méthode. Étudier ce sujet de manière approfondie dépassait le mandat du groupe de travail.

Liste des interdictions

38% des FI ayant répondu et 60% des ONAD indiquent qu'au moins l'une des substances suivantes nécessite une attention spécifique (en temps et/ou en argent) : béta-2 agonistes, corticostéroïdes, rapports T/E, et, pour les ONAD, cannabis. Ces substances exigent 0,27 EPT de temps d'occupation du personnel et un montant en dollars non spécifié pour les FI et 0,79 EPT et USD 39 500 pour les ONAD. Un tiers des personnes qui ont répondu a indiqué que les temps et coûts supplémentaires nécessaires à l'éducation et les frais légaux associés à ces substances pourraient être mieux dépensés dans d'autres secteurs de leur programme antidopage, dans leurs programmes de contrôles, par exemple.

Comparaison des coûts de divers aspects

Cette étude montre que les coûts réels (hors temps d'occupation du personnel) des contrôles sont relativement élevés. À un point tel que les coûts associés à d'autres aspects des programmes antidopage ne représentent qu'une fraction des budgets totaux, et les économies réalisées dans ces secteurs, aussi importantes soient-elles pourraient ne pas avoir beaucoup d'effets sur les programmes de contrôles déjà existants.

Le temps d'occupation du personnel, par rapport aux coûts, alloué à ces mesures antidopage spécifiques est réparti, néanmoins, différemment. De même que pour les coûts, les programmes de contrôles utilisent la majorité du temps d'occupation du personnel, mais les autres aspects des programmes antidopage requièrent du temps et une participation de manière également significative. Dans la mesure où il serait envisageable de réduire le temps d'occupation du personnel affecté au très critiqué système des AUTa, il est possible de prévoir que d'autres secteurs bénéficieraient sans doute de cette expertise réorientée.

En général, les ONAD ont la possibilité d'affecter davantage de ressources en personnel à l'antidopage par comparaison avec les FI. Ceci n'est guère surprenant étant donné leur mandat. Le seul secteur où les ONAD font légèrement moins bien que les FI est celui des contrôles sanguins. Leur action dans ce secteur pourrait être améliorée.

Conclusions générales

Outre les conclusions notées précédemment portant spécifiquement sur le programme antidopage, le groupe de travail sur les coûts de l'antidopage a également tiré quelques conclusions d'ordre général.

Premièrement, il est clair que les coûts qu'entraîne l'antidopage ont provoqué une grande agitation. Le temps que les partenaires ont consacré à répondre aux questionnaires est la preuve de leur volonté de coopérer avec les règles antidopage et avec l'action en vue de les améliorer. Toutefois, de temps à autre les réponses ont également montré certaines des préoccupations substantielles des partenaires, lesquels tout en étant désireux de respecter les règles internationales, en sont empêchés, à cause de la contrainte des coûts et autres problèmes pratiques.

Un système d'AUT, un programme d'informations sur la localisation et un programme de contrôles sont autant d'éléments d'une politique efficace antidopage et en ce sens requièrent à la fois des ressources humaines et financières. Mais une large minorité de personnes ayant répondu (environ 30% des FI et 40% des ONAD) a indiqué que les problèmes qu'elle rencontre dans son travail quotidien sur ces systèmes ne se limitent pas aux coûts. Elle déclare également que les règles devraient être raisonnables, explicables et pratiques. À l'heure actuelle, nombre de partenaires estiment que tel n'est pas le cas, notamment pour les AUTa et les obligations qui sont les leurs pour certaines

substances de la Liste des interdictions. Ces partenaires savent que leurs souhaits ne sont pas tous réalisables, mais le groupe de travail est fermement convaincu qu'il serait très avisé de procéder à quelques ajustements du Programme mondial antidopage actuel, pour s'efforcer de répondre à certaines de ces préoccupations.

Enfin, le groupe de travail estime que, bien que tous les efforts pour mettre en place ces améliorations dans la réglementation antidopage doivent être soutenus, il doit être soigneusement tenu compte des coûts que cela implique dans la prise de décision.

1. Introduction

La lutte contre le dopage dans le sport en est encore à son développement. Durant ce processus, la volonté constante existe d'améliorer et de rationaliser les procédures. Dans cette tâche, la voix des partenaires doit se faire entendre, pour que les standards, modèles de bonnes pratiques et lignes directrices de l'AMA bénéficient du soutien de ceux qui, au quotidien, collaborent aux mesures antidopage dont les coûts sont une préoccupation.

Cette philosophie est à l'origine de l'établissement du groupe de travail sur les coûts de l'antidopage. Afin de pouvoir discuter cette question ouvertement et équitablement, il était nécessaire d'obtenir un aperçu des coûts associés aux divers aspects des mesures antidopage existantes.

Bien qu'il soit généralement admis que, la lutte contre le dopage, n'est pas une question de coût, il n'en demeure pas moins que des priorités doivent être instituées et, ce faisant, permettre de régler avec acuité cette question des coûts. Ce rapport se veut une source d'information destinée aux responsables des décisions dans la lutte contre le dopage. De temps à autre, le groupe de travail a décidé d'indiquer différentes options et de proposer une estimation des coûts probables associés aux mesures politiques possibles.

Le groupe de travail souhaite remercier toutes les personnes qui, sans réserve, ont fourni leurs précieuses données. Les questions étaient très nombreuses et leur contenu était également très détaillé. Et, de toute évidence, il a été parfois difficile d'y répondre. Les efforts des personnes qui ont répondu sont d'autant plus appréciés.

2. Mise en place du groupe de travail

Le Comité exécutif de l'AMA a établi le groupe de travail sur les coûts de l'antidopage en septembre 2005. Le mandat de ce groupe a été approuvé et comprend la mission et les objectifs suivants :

Mission

Enquêter sur les questions concernant les engagements en ressources humaines et financières et sur les coûts associés à la mise en place des programmes et des protocoles antidopage conformes au Code mondial antidopage, et de rédiger un rapport à ce sujet.

Objectifs

Le groupe de travail se concentrera sur la recherche et l'analyse des aspects financiers et administratifs de l'antidopage. Les questions sanitaires et scientifiques demeureront du ressort du comité Santé, Médecine et Recherche. Ses objectifs seront de :

- 1) Fournir des données concrètes et des analyses sur les coûts financiers et administratifs des contrôles antidopage, comprenant les investissements humains, en équipement et en matériel des laboratoires, en faisant la distinction entre les substances pour lesquelles l'analyse nécessite des investissements spéciaux (par ex. : EPO et analyse d'échantillons sanguins) et les substances dont le dépistage est systématique (par ex. : bêta-2 agonistes, glucostéroïdes);
- 2) Fournir des données et des analyses sur le coût du menu complet des analyses, la capacité des laboratoires à les réaliser (en collaboration avec la procédure de surveillance en cours des laboratoires), et sur le coût du stockage des échantillons jusqu'à huit (8) ans;
- 3) Examiner le coût des nouvelles méthodes d'analyse et en rendre compte (par ex. analyse de l'EPO et SMRI);

- 4) Fournir une analyse des coûts financiers et administratifs des autorisations d'usage à des fins thérapeutiques (y compris les AUT abrégées);
- 5) Utiliser des études de cas sur une section croisée des ONAD, des FI et des laboratoires aux différentes aptitudes, afin que les données soient actuelles et non pas anecdotiques; et
- 6) Autres sujets et questions en rapport avec la gestion et la conduite des programmes antidopage.

Membres et assistants du groupe de travail

Faisaient partie de ce groupe de travail, les personnes suivantes :

- Peter de Klerk (ministre de la Santé, du Bien-être et des Sports, Pays-Bas), au nom des autorités publiques. M. De Klerk siégeait en qualité de président.
- Patrick Schamasch (directeur médical du CIO), au nom du mouvement sportif, CIO.
- Sarah Lewis (Fédération internationale de ski), au nom du mouvement sportif, Fédérations internationales.
- Jeremy Luke (Centre canadien pour l'éthique dans le sport, Canada), au nom des Organisations nationales antidopage.
- Luis Horta (Laboratoire antidopage Lisbonne, Portugal), au nom des laboratoires accrédités.
- Gary Wadler (École de médecine de l'Université de New York, États-Unis), au nom du comité Liste de l'AMA.

Le groupe de travail bénéficiait du soutien de l'administration de l'AMA par la présence d'Olivier Niggli et de Maria Pisani (respectivement responsable des finances et directeur juridique et contrôleur des finances). En tant que membres de l'administration de l'AMA, Olivier Niggli et Maria Pisani n'ont pas pris part à la rédaction de ce rapport.

Sur demande du président et après approbation du groupe de travail, Olivier de Hon de l'organisation antidopage des Pays-Bas (amalgame du Centre néerlandais pour les questions de dopage et de Contrôle du dopage Pays-Bas) s'est joint au groupe de travail pour l'aider dans l'analyse et la rédaction du rapport.

Réunions

Entre décembre 2005 et mars 2006, le groupe de travail a tenu trois téléconférences, afin d'élaborer les questionnaires à adresser aux différents partenaires. En août, une réunion en personne a été organisée pour discuter les données réunies, tirer les conclusions et mettre en forme les recommandations. En octobre 2006, le rapport a été finalisé au cours de deux téléconférences.

L'anglais a été choisi comme langue de travail.

3. Méthodes

Plusieurs moyens de réaliser une étude des coûts financiers et des engagements en ressources humaines associés à l'action antidopage se présentaient. Parce qu'il paraissait nécessaire de se procurer une indication rapide des coûts et, en l'absence de tout autre tentative antérieure convenable dans le secteur de l'antidopage, le groupe de travail a décidé d'utiliser des questionnaires comme moyen le plus économique de joindre les partenaires concernés par l'antidopage.

L'importance de la question des coûts s'est rapidement révélée évidente au groupe de travail. Dans les deux semaines de sa création officielle, il a reçu un document de huit pages provenant de l'une des ONAD existantes, traitant plusieurs questions perçues comme « spécialement importantes ». Des enquêtes et des conseils spontanés de la part de plusieurs partenaires devaient suivre. Il s'agit, manifestement, pour plusieurs partenaires d'un domaine d'intérêt spécial et les contributions ainsi transmises ont servi à élaborer les questionnaires.

Questionnaires

En tout, cinq questionnaires ont été mis au point par le groupe de travail. Ils portaient sur les questions suivantes :

- Analyse de dopage dans les laboratoires accrédités
- Traitement des AUT (abrégées et standard)
- Gestion d'un programme d'informations sur la localisation des sportifs
- Réalisation d'un programme de contrôles antidopage (urinaires et sanguins)
- Questions spécifiques relatives à la Liste des interdictions (éducation comprise)

Tous les questionnaires ont été rédigés dans le but de cerner les questions les plus importantes ayant trait aux coûts dans ces cinq secteurs. Ils étaient concentrés sur le temps d'occupation du personnel (équivalent plein temps) et coûts totaux hors temps d'occupation du personnel, dans la mesure où ce sont là des données uniformes et vérifiables qui permettent des comparaisons générales. Pour prendre connaissance des questionnaires intégraux envoyés, veuillez vous reporter à l'annexe A.

Partenaires

Le questionnaire : « Analyses du dopage dans les laboratoires accrédités » a été envoyé à 33 laboratoires accrédités de l'AMA. Les quatre autres questionnaires ont été envoyés aux ONAD qui ont accepté le Code mondial antidopage (représentant 62 pays) et aux FI olympiques d'été, d'hiver et autres FI reconnues par le CIO (70 au total). Les FI incluent six FI paralympiques contactées par le biais du CIP. Ces totaux englobent tous les partenaires concernés, à l'exception des autorités publiques, connus de l'AMA en mars 2006.

Procédure

Tous les questionnaires ont été expédiés le 11 avril 2006 avec un délai de réponse de quatre semaines. La date limite a par la suite été reportée au 21 juin 2006. L'annonce de ce report a permis d'adresser un rappel au renvoi des questionnaires. Lorsque tous les questionnaires n'avaient pas été retournés, d'autres rappels ont été adressés, demandant si ces réponses incomplètes étaient intentionnelles. Ceci n'a pas entraîné un nombre plus élevé de réponses.

Après étude des données obtenues grâce aux questionnaires qui viennent d'être mentionnés, le groupe de travail a décidé d'explorer la possibilité de réaliser quelques études de cas. Celles-ci ont ciblé deux ONAD et deux FI à propos des AUT (questionnaires rédigés) et le président du WAADS pour ce qui est de l'analyse SMRI. Les références de ces actions supplémentaires sont décrites dans les sections concernées.

Présentation des résultats

Toutes les données seront présentées confidentiellement et de manière anonyme, comme promis aux personnes qui ont répondu au moment où les questionnaires ont été envoyés. Les données réunies ont été et ne seront utilisées qu'aux seules fins de cette étude particulière.

Tous les coûts sont en dollars (États-Unis) et les montants plus grands sont arrondis afin de faciliter la lecture de ce rapport. Les données sont souvent rapportées comme des moyennes avec la fourchette de réponses entre crochets : moyenne (minimum – maximum). Seules de simples mesures statistiques ont été employées et aucune autre analyse statistique n'a été réalisée. Le groupe de travail reconnaît que du fait de la nature des données fournies par les partenaires, ce rapport reflète davantage des schémas et des tendances plus qu'il n'est statistiquement significatif.

Bien que nous ayons entrepris de nous concentrer sur les coûts et les ressources humaines de manière comptable (dollars, équivalent temps plein), le rapport mentionne également les réactions qualitatives de la part des partenaires, lorsque celles-ci ont été considérées comme étant des informations supplémentaires valables.

4. Réponses

Taux de réponses

Les taux de réponses des divers groupes ciblés sont listés dans le tableau 1.

Tableau 1. Taux de réponses

Groupe cible	Réponses (reçues/ envoyées)	Réponses (%)
Réponses du labo.	8/33	24,3%
Réponses des FI	16/70	22,9 %
Réponses des ONAD	20/62	32,3%

En général, les réponses aux divers questionnaires sont satisfaisantes, bien que moins nombreuses que ce qui était anticipé. À l'origine, le groupe de travail espérait un taux de réponses plus élevé mais il s'est rendu compte que des taux de réponses de 25 à 30% tendent à être communs et sont dès lors reconnus internationalement comme une réponse raisonnable à des questionnaires par écrit de moyenne longueur. Il est également admis que les questionnaires utilisés étaient très détaillés et donc plutôt difficiles à remplir. La plupart des organisations ne disposent pas de budget ou de rapports annuels avec autant de détails. Dès lors, les réponses fournies sont parfois basées sur des estimations brutes ou des approximations parce que les partenaires ne pouvaient produire les éléments financiers répondant à ces questions spécifiques. En outre, les FI et les ONAD avaient reçu plusieurs questionnaires pour d'autres initiatives au cours des mois précédents et les laboratoires étaient quelque peu réticents à transmettre des données sensibles commercialement telles que les coûts d'analyse, malgré la garantie de l'anonymat. Une FI n'a pas rempli les questionnaires parce que ceux-ci n'étaient disponibles qu'en anglais.

Les partenaires qui ont répondu étaient plus que désireux de coopérer avec ce type de questionnaires détaillés. Les ONAD, les laboratoires et les Fédérations qui ont remis leurs questionnaires se sont souvent donné beaucoup de mal pour les remplir et ont même proposés des informations supplémentaires le cas échéant. Ceux qui n'ont pas rendu leurs questionnaires l'ont mis au compte du manque de temps ou du manque de données disponibles.

Pour les laboratoires, il y avait une autre difficulté qui résulte du fait que dans certaines circonstances, ils sont en concurrence les uns avec les autres. C'est en partie ce qui explique pourquoi le taux de réponses des laboratoires est resté plutôt bas. Un nombre assez élevé de laboratoires n'ont pas souhaité partager leurs données sensibles commercialement et trois d'entre eux ont officiellement répondu qu'ils ne souhaitaient pas répondre aux questionnaires pour cette raison. (Ces laboratoires ne sont pas inclus dans les réponses).

En tout état de cause, le groupe de travail estime que, bien que le taux de réponses puisse être paraître peu élevé, il demeure suffisant pour tirer des conclusions générales sur les points de concentration et les tendances. Nous insistons sur le fait que le taux de réponses ne devrait pas être considéré comme une indication selon laquelle la question des coûts est perçue comme de peu d'importance. En revanche, il est plus probable que cela soit la conséquence du niveau de détail demandé et du grand nombre de questionnaires reçus par les organisations antidopage, dans les dernières années.

Représentativité

Il peut être présumé que les réponses représentent l'ensemble du groupe des partenaires en termes généraux et que les données acquises apparaissent bien comme des indicateurs de tendances. Bien que la validité statistique du résultat ne soit pas connue (la caractéristique exacte de l'ensemble du groupe des FI et des ONAD est inconnue), les

partenaires ayant répondu donnent une vue d'ensemble des variations observées dans la taille aussi bien des laboratoires, des FI que des ONAD.

Les laboratoires ayant répondu ont analysé en moyenne 4 000 échantillons par an. Si tous les laboratoires accrédités de l'AMA sont classés en fonction du nombre d'échantillons qu'ils réalisent par an, le groupe de ceux qui ont répondu comprend deux laboratoires dans les 10 premiers et deux autres dans les 20 premiers.

Dans les réponses des FI, les FI reconnues par le CIO et les sports paralympiques sont sous représentés : 28 membres de l'ASOIF, 7 membres de l'AIOWF, 29 FI reconnues par le CIO et 6 FI paralympiques ont été questionnés et 9 membres de l'ASOIF (32%), 3 membres de l'AIOWF (43%), 4 FI reconnues par le CIO (14%), et 0 FI paralympiques ont répondu. Trois des réponses envoyées expliquaient qu'elles ne disposaient pas de suffisamment de données pour remplir les questionnaires, ce qui porte les réponses valables des FI à 13/70 ou 18,6%.

Concernant les réponses des ONAD, la répartition géographique a été quelque peu biaisée : 13/30 (43%) Europe, 1/12 (8%) Afrique, 2/11 (18%) Asie, 2/5 (40%) Amérique du Nord et centrale, 1/2 (50%) Océanie, et 1/2 (50%) Amérique du Sud. Ceci signifie que l'Afrique et l'Asie sont sous-représentées. Une ONAD a répondu qu'elle ne disposait pas des données pour 2005 et n'a donc pas rempli les questionnaires, ce qui donne pour les réponses valables des ONAD : 19/62 soit 30,6%.

L'amplitude des réponses des ONAD et des FI peut être déduite du nombre des contrôles d'urine qu'elles ont réalisés. Notamment, les ONAD sont représentées dans le groupe de ceux qui ont répondu par un choix large du nombre de contrôles réalisés (cf. tableau 2). Dans la mesure où il n'existe pas de vue d'ensemble officielle du nombre de contrôles réalisés par l'ensemble des FI et des ONAD, il est impossible de déterminer la représentativité de cette répartition des contrôles d'urine réalisés dans le groupe de ceux qui ont répondu.

La gamme large permet d'assurer l'inclusion des partenaires grands et petits dans l'analyse.

Tableau 2. Amplitude des réponses des autorités de contrôle

Nombre de contrôles urinaires	Nombre de FI	Nombre d'ONAD
0-100	8	3
101-500	2	3
501-2 000	2	5
2 001-4 000	1	5
4 001 +	0	2
Laissé blanc	3	2

5. Résultats

Les résultats des cinq questionnaires seront présentés un par un.

5.1 Laboratoires

Généralités

Les coûts unitaires, ou coûts facturés, des analyses d'un échantillon A (y compris la confirmation) s'élevaient en moyenne à USD 267 (entre USD 150-357). Les analyses d'échantillon B coûtent USD 465 (USD 100-1 760). Les coûts réels des analyses, cependant, demeurent assez souvent plus élevés que leurs coûts unitaires. C'est ce que 75% des laboratoires ayant répondu ont indiqué. Ceci signifie que les analyses des contrôles du dopage sont souvent « silencieusement subventionnées » par d'autres institutions (gouvernements, universités, hôpitaux, par exemple). En moyenne, les coûts réels pour ces six laboratoires sont 24% plus élevés que les coûts unitaires.

La contribution relative des ressources humaines, amortissement de l'équipement, frais de matériel et d'administration varie largement selon les laboratoires. Les quatre catégories sont toutes mentionnées par différents laboratoires comme étant ce qui contribue le plus aux coûts unitaires d'une analyse habituelle. Néanmoins, en moyenne, ces quatre catégories reviennent aux mêmes coûts pour les analyses A et B habituelles.

Analyses spécifiques

Les analyses de l'EPO étaient réalisées par trois des laboratoires qui ont répondu. Elles ont coûté, en moyenne, USD 424 de plus (entre USD 316-500). Les dépenses les plus élevées pour ce type d'analyse (52%) sont celles du matériel utilisé. Les analyses SMRI reviennent à environ USD 350-400. La plupart des coûts portent sur l'amortissement de l'équipement (35%) et le matériel utilisé (33%). Les analyses SMHS étaient exécutées par six des laboratoires qui ont répondu. Ces coûts sont souvent inclus dans une analyse habituelle. La plupart des coûts dans ce type d'analyse ressortissent à l'amortissement de l'équipement (46%).

Les analyses d'échantillons sanguins étaient réalisées par trois des laboratoires qui ont répondu. Comme il s'agit encore d'une procédure relativement récente, il n'a pas été possible à deux de ces laboratoires de répartir les coûts entre les quatre catégories identifiées (analyse de l'hormone de croissance, hémoglobine synthétique, transfusions sanguines et détermination des paramètres dits de « contrôles sanitaires »). Les seules analyses sanguines qui étaient réalisées par l'ensemble des laboratoires ayant répondu sont la détermination de l'hémoglobine, de l'hématocrite et du taux de réticulocytes. La détermination des niveaux hématologiques est relativement bon marché (les coûts réels sont de USD 3-38). Un seul des laboratoires ayant répondu réalisait des analyses d'échantillons sanguins pour détecter de possibles transfusions homologues et de l'hémoglobine artificielle, au coût de USD 342.

Les taux de réponses peu élevés dans le domaine des analyses sanguines expliquent clairement qu'il s'agit d'un nouveau secteur pour les laboratoires accrédités. Il est toutefois possible de prévoir que les analyses sanguines deviendront de plus en plus importantes pour les contrôles du dopage. Bien qu'il ne s'agisse pas à proprement parler d'un « véritable contrôle antidopage », le coût peu élevé de la détermination hématologique est en ce sens prometteur. La détermination des paramètres sanguins peut jouer un rôle dans la collecte des données longitudinales et en contrôles ciblés. En contrôles sanitaires, elle est efficace comme élément de prévention lorsqu'elle est effectuée pour des déclarations de « non départ ». Les données suggèrent que les coûts associés aux contrôles des paramètres sanguins ne seront probablement pas un facteur qui empêchera leur réalisation à plus vaste échelle (voir également le paragraphe 5.4).

Les nouvelles technologies d'analyse sanguine (pour l'hormone de croissance, l'hémoglobine synthétique et les transfusions sanguines) auront sans aucun doute pour résultat d'augmenter les coûts, mais, à l'heure actuelle, l'amplitude de cette augmentation demeure inconnue. Par ailleurs, l'application de ces techniques à plus vaste échelle est susceptible d'entraîner une réduction du prix de ces contrôles.

Les données disponibles indiquent que le prix d'une analyse SMRI s'élève à environ 140% de celui d'une analyse habituelle d'échantillon A, ce qui n'est pas sans conséquences sur la manière d'opérer après avoir décelé un taux de T/E élevé. Cela signifie qu'une analyse SMRI est beaucoup moins onéreuse que le prélèvement de trois échantillons supplémentaires, même lorsque seuls les coûts d'analyse sont pris en compte et que les coûts de prélèvement de l'échantillon ne sont pas retenus. Il reste, cependant, nécessaire de reconnaître qu'un résultat de SMRI négatif ne prouve pas toujours que le sportif n'a pas abusé de la testostérone, et, dans ce cas, des données historiques ou de nouveaux contrôles demeurent nécessaires.

Les coûts des diverses analyses sont résumés dans le tableau 3.

Table 3. Coûts moyens des analyses de dopage

Coût de l'analyse	Coûts moyens	Coûts plus élevés associés
A routine : facturé	USD 267	-
A routine : réel	USD 330	-
B routine : facturé	USD 465	-
B routine : réel	USD 574	-
EPO	USD 424	matériel
SMRI	USD 375	amortissement équip. & matériel
SMHS	compris	amortissement de l'équipement
détermination de l'hémoglobine	USD 21	amortissement de l'équipement

Étude de cas d'une analyse SMRI

Afin d'obtenir une meilleure estimation des coûts entraînés par les analyses SMRI, le groupe de travail a décidé d'utiliser son mandat pour réaliser un cas d'étude. Il a demandé au WAADS de fournir des informations supplémentaires à cette fin. Tout en reconnaissant qu'il reste très difficile d'obtenir un simple chiffre universel qui prenne en compte la très large variabilité des coûts dans le monde, des coûts généraux des analyses SMRI peuvent être dégagés, si cette procédure devait être mise en place dans chacun des laboratoires accrédités de l'AMA.

Ceci nécessiterait de recruter à cette fin un analyste expérimenté supplémentaire pour la seule analyse SMRI, dans la mesure où la procédure n'est pas encore très assurée. Ceci coûterait probablement USD 50 000 par an. Ce à quoi viendrait s'ajouter l'amortissement de l'équipement estimé à USD 250 000 sur huit ans, le contrat d'entretien (USD 20 000 par an), les coûts d'exploitation tels que l'électricité (USD 20 000 par an), les éléments périssables (USD 20 000), et des charges d'une valeur de 40% de l'ensemble de ces coûts qui viendraient s'ajouter pour environ USD 200 000 par an. La réalisation du contrôle de cent échantillons par an, reviendrait à USD 2 000 l'unité.

Cette estimation de la valeur d'une analyse SMRI réalisée dans chaque laboratoire accrédité s'élève à plus de cinq fois celle de la valeur obtenue dans les réponses aux questionnaires. Cette différence s'explique par plusieurs raisons possibles. La plus probable serait que les estimations générales du WAADS sont différentes des estimations spécifiques réalisées par un laboratoire. Il est également possible que les laboratoires ayant répondu réalisent plus de cent contrôles par an et qu'ils présentent une plus grande expérience de cette procédure. Il est toutefois plus probable que le coût d'une instauration à grande échelle de l'analyse SMRI dépasserait USD 375 par échantillon.

Stockage des échantillons sur quatre ou huit ans

En 2004, l'AMA a augmenté la période de stockage obligatoire des échantillons d'urine à trois mois minimum (article 5.2.2.6 du Standard pour les laboratoires, version 4.0). Étant donné que le CMAD stipule que la limite d'une infraction de dopage est de huit ans, le questionnaire a également abordé la question des coûts associés à l'investissement nécessaire pour stocker tous les échantillons sur une telle période ou sur la moitié de cette période. Ces coûts comprendront les frais de construction d'une capacité de stockage supplémentaire, l'achat de nouveaux congélateurs, de générateurs, et les coûts d'entretien et d'exploitation annuels.

Les réponses à ces questions diffèrent largement les unes des autres. Pour un laboratoire, un tel investissement a été considéré comme impossible dans la mesure où cela signifierait la construction d'une nouvelle installation à cette fin, alors que l'espace n'est tout simplement pas disponible.

Pour les autres laboratoires, ce sont, en moyenne, 23 000 échantillons par laboratoire qui devront être stockés durant quatre ans. Ceci exigera USD 670 000 par laboratoire pour les coûts de démarrage et USD 100 000 annuels par laboratoire de frais d'exploitation (par exemple, entretien, énergie, sécurité de l'installation, contrôle de la température adéquate). L'augmentation du stockage à huit ans, fera passer ces chiffres à 45 000 échantillons, USD 1,15 million pour le démarrage et USD 186 000 de frais annuels.

Comme il a été mentionné, ces coûts varient grandement d'un laboratoire à un autre, (de USD 2 000 à 6 000,000), et cette variation n'est pas seulement fonction du nombre d'échantillons concernés. Il n'a pas été possible de trouver une autre raison à cette large variation. Le tableau 4 fournit une estimation plus exacte des coûts moyens en faisant la liste de ces coûts, après avoir écarté les chiffres les plus élevés et les moins élevés des laboratoires ayant répondu au questionnaire.

Tableau 4. Coûts moyens estimés du stockage à long terme des échantillons (variations larges).

	4 ans	8 ans
Nombre d'échantillons	28 500	58 000
Coûts de démarrage	132 000	214 000
Frais d'exploitation	50 000	66 000

Il s'agit de coûts significatifs et il ne faut pas oublier que pour les laboratoires pris individuellement ils auraient pu être même (bien) plus élevés. Une autre solution potentielle pour respecter les délais imposés serait de restreindre le stockage à long terme aux seuls échantillons des grandes manifestations sportives ou de laisser la décision (et les coûts associés) aux organisateurs des manifestations et non aux laboratoires. Cette dernière « solution » toutefois n'aidera pas beaucoup l'harmonisation très recherchée de l'antidopage.

Autres questions

Sur les laboratoires ayant répondu, 63% estiment que des « lots correctement groupés » réduiraient les coûts d'analyse antidopage. Les autres laboratoires ont répondu qu'il ne leur semblait pas que ce secteur était susceptible de beaucoup d'améliorations. Il n'y a pas de relation entre la taille des laboratoires et leur opinion sur la question.

L'expression « lot correctement groupé » est utilisée pour décrire un flux d'échantillons à analyser parvenant au laboratoire davantage en continu ou par lot (ce qui réduirait les coûts; par exemple, dans l'analyse de l'EPO cela signifierait que les gels qui servent à l'électrophorèse pourraient être utilisés dans leur intégralité et pour de nombreux échantillons, au lieu d'être obligé de produire de nouveaux gels pour chaque échantillon).

Ceci pourrait être réalisé grâce à une meilleure consultation entre les laboratoires, les FI, les FN et les ONAD. Bien que ces lots correctement groupés pourraient faire baisser les coûts de laboratoire, ils pourraient également compromettre l'efficacité des programmes de contrôles. Il s'agit de toute évidence d'un secteur où la recherche de rentabilité pourrait potentiellement s'opposer à des mesures antidopage efficaces.

5.2 Systèmes des AUT

Généralités

Étant donné que les FI paralympiques étaient sous-représentées dans les réponses, alors qu'il est prévisible que les sportifs paralympiques font relativement fréquemment une demande d'AUT, il est nécessaire de tenir compte du fait que les résultats présentés dans cette section sont d'une portée limitée.

AUTa

Toutes les FI, sauf une, traitent les AUTa en interne. IDTM réalise ce service pour la FI qui fait exception. De même, toutes les ONAD traitent les AUTa en interne. La seule exception concerne une ONAD très modeste qui « ne considère pas le contrôle antidopage comme une priorité dans son organisation » (sic).

Le nombre d'AUTa traitées annuellement varie grandement et le montant des ressources qu'elles exigent est significatif : en moyenne, les FI consacrent en personnel 0,72 EPT et les ONAD 1,40 EPT au traitement de ces AUT (traitement du courrier destiné aux sportifs, à l'AMA et aux autres partenaires) et de la prise en charge du système des AUT (éducation des sportifs et du personnel d'encadrement). Le temps total d'occupation du personnel que les partenaires consacrent au travail relatif aux AUTa ne correspond pas au nombre d'AUTa traitées par l'organisation en question.

Le système nécessite environ deux fois plus de personnel pour les ONAD que pour les FI, ce qui comprend les coûts relatifs aux AUT, autres que les frais de personnel, tels que les frais de courrier, de base de données et d'action éducative (voir tableau 5).

Tableau 5. Caractéristiques du système des AUTa

Paramètres	FI	ONAD
Nombre des AUTa	182 (1-901)	539 (0-1712)
Temps d'oc. du personnel pour le traitement	0,42 EPT (0,03 – 1,0 EPT)	0,84 EPT (0,15 – 4,0 EPT)
Temps d'oc. du personnel pour la prise en charge	0,30 EPT (« parfois » – 0,5 EPT)	0,56 EPT (0,05 – 2,50 EPT)
Coûts annuels autres que ceux du personnel	USD 4 250 (0 - USD 23 750)	USD 10 500 (USD 400 - 80 300)

La grande variation des coûts peut être très certainement attribuée au fait que certains de ceux qui ont répondu ont mis en place des bases de données sur une vaste échelle, alors que d'autres traitent les AUTa au cas par cas. Ceci explique également en partie les différences entre les FI et les ONAD. Les FI ayant déjà accès aux bases de données, du fait que leur mandat a une portée plus large que l'antidopage, cela leur aura été plus simple (et donc moins cher) de confier les questions d'antidopage à leur personnel existant, alors que les ONAD ont souvent eu à commencer de zéro.

AUT

Concernant les AUT standard, les différences entre les FI et les ONAD ne sont pas aussi importantes, mais demeurent présentes (cf. tableau 6). Les heures de travail du comité par cas pour les FI sont très souvent remplies par des volontaires.

Tableau 6. Caractéristiques du système des AUT

Paramètres	FI	ONAD
Nombre d'AUT	21 (0-88)	68 (3-245)
Temps d'oc. du personnel pour le traitement	0.25 EPT (0.01 – 1.0 EPT)	0.35 EPT (0.03 – 1.0 EPT)
Heures de CAUT par cas	1.6 (0.25 – 5)	2.6 (0.5 – 10.5)
Frais annuels autres que de personnel	USD 4 800 (0 - USD 18 000)	USD 6 800 (USD 160 - 36 300)

Autres questions

Les FI ont indiqué qu'elles consacraient 8,9%, en moyenne, de l'ensemble du budget de leur programme antidopage à la procédure des AUT. Pour les ONAD, ce pourcentage est de 5.5%. Il s'agit de frais substantiels pour un système généralement considéré comme nécessaire, mais qui, dans son état actuel, est souvent perçu comme fastidieux. Nombre des participants se sont servis des questionnaires pour faire savoir que, selon eux, il y avait lieu d'améliorer la procédure actuelle des AUT, notamment concernant les AUTa.

Parmi les FI, la moitié de celles qui ont répondu est satisfaite de son système des AUT actuel, alors que l'autre ne l'est pas. Ce dernier groupe critique en majorité la somme de travail associée à cette procédure des AUT et certaines se reposent énormément sur les NF et les ONAD pour le réaliser. Sur les ONAD, 44% des réponses valables (qui comptent pour 57% de toutes les AUTa) rencontrent des problèmes avec le système actuel, notamment absence de reconnaissance mutuelle et autres problèmes quotidiens provoqués par le défaut de communication entre les ONAD et les FI. Parmi les plaintes spécifiques mentionnées l'absence de comité d'AUT chez les FI, des groupes cibles de sportifs internationaux soumis aux contrôles peu clairs, des conditions requises des sportifs de niveau national moins exigeantes, des responsabilités qui se chevauchent entre les ONAD et les FI, et l'incapacité à communiquer avec les laboratoires sur les AUT, la nécessité de devoir traiter avec du personnel médical, lequel, en dépit de son amour du sport, ne comprend pas très bien la raison des obligations actuelles qui sont les siennes, et la tâche administrative d'ensemble. Quatre de celles qui ont répondu vont jusqu'à affirmer que le système actuel des AUTa est plus compliqué et prend plus de temps que ne le justifie sa valeur et qu'il n'empêche pas vraiment l'abus potentiel qu'il est sensé prévenir.

Des craintes existent que ce système, non seulement, soit disproportionnellement coûteux, mais que les règles et réglementations qu'il implique n'aliènent les sportifs et le personnel médical pour d'autres règlements antidopage très important par ailleurs. En outre, il est également à craindre que les conditions exigées à l'avenir pour les contrôles des fonctions physiologiques des bronches ne fassent qu'empirer cette situation. Il est possible de conclure que hormis leurs coûts significatifs, les données qualitatives collectées au cours de cette étude suggèrent également que le système des AUT justifie une importante révision et, pour nombre de ceux qui ont répondu, est prêt à une simplification.

Ces remarques proviennent littéralement des réponses aux questions ouvertes des questionnaires. Certes, il ne s'agit pas à proprement parler des coûts en dollars ou en équivalent plein temps, mais cela témoigne néanmoins que, pour nombre de partenaires, l'argent disponible n'est pas dépensé au mieux.

Une utilisation très répandue d'ADAMS serait une manière évidente de réduire les coûts ressortissants aux AUT. Il a également été question dans ces questionnaires de ce logiciel de gestion nouvellement élaboré que l'AMA distribue gratuitement. Six FI prévoient de l'utiliser dans l'avenir et deux en étudient l'utilisation. Quatre ONAD prévoient de s'en servir et plusieurs l'envisagent. Certains doutes existent pour quatre des participants qui se demandent si ADAMS peut leur convenir, d'un point de vue légal notamment.

Une autre solution serait de suivre la recommandation de plusieurs FI et NADO de modifier la réglementation des AUT et peut-être la Liste des interdictions elle-même d'une manière qui garantirait que les autorités de contrôle auraient moins d'AUT à traiter. Cette « solution » a été mentionnée par trois partenaires mais débattre du pour et du contre d'un changement de réglementation ne relevait pas de la mission du groupe de travail sur les coûts de l'antidopage.

Pour les FI, jusqu'à quatre résultats d'analyse anormaux par an relèvent d'une AUT accordée antérieurement et jusqu'à 52 RAA sont justifiés par une AUTa (11 en moyenne). Pour les ONAD, jusqu'à 47 résultats d'analyse anormaux par an sont relatifs à des AUT(a) accordées au préalable (10 en moyenne). La directive de l'AMA qui stipule que les OAD et les laboratoires ne sont pas autorisés à communiquer sur les AUT que les sportifs pourraient avoir est compréhensible d'un point de vue légal, puisque l'analyse effectuée dans les laboratoires doit l'être de manière anonyme. Toutefois, la majeure partie du travail de laboratoire et des OAD associé à ces résultats (confirmation d'analyse et documentation complète à transmettre) pourrait être évitée, si les laboratoires et les OAD pouvaient trouver une manière anonyme de partager ce type d'information.

Étude de cas du traitement des AUTa

Étant donné l'insatisfaction souvent mentionnée qu'entraîne la réglementation actuelle des AUTa, le groupe de travail a décidé de faire appel à un cas d'étude et de poser des questions supplémentaires sur ce sujet à deux FI et à deux ONAD. Elles portent sur la possibilité de transformer l'obligation actuelle qui est faite aux AUTa de transmettre préalablement toute la documentation nécessaire, en un système selon lequel l'information médicale pourrait être soumise une fois qu'un RAA a été déterminé par un laboratoire, soit pour les seuls sportifs de niveau national ou pour tous les sportifs.

Les quatre partenaires sélectionnés pour l'étude de cas n'ont pas été spécifiquement choisis parce qu'ils étaient critiques ou qu'ils soutenaient la réglementation actuelle. Les réponses, néanmoins, sont allées de la désapprobation la plus nette et contre tout changement du système (une ONAD) au souhait d'une réflexion approfondie sur le retrait des bêta 2 agonistes et des glucostéroïdes de la Liste (une ONAD) et des bêta-2 agonistes (une FI). La dernière FI n'avait pas d'opinion tranchée en la matière. Quand bien même il soit possible d'espérer une économie jusqu'à 80% d'un changement hypothétique dans le système des AUTa, la réponse majoritaire à ce petit exercice a été que ces changements ne seraient pas bénéfiques.

5.3 Programmes des informations sur la localisation des sportifs

Généralités

Dix des FI participantes ont fait l'expérience d'un programme d'informations sur la localisation de leurs sportifs en 2005. L'un est consacré à 24 équipes, un autre à un nombre non précisé d'équipes. Les autres programmes concernent entre 30 et 1 550 sportifs (417 en moyenne). Pour les ONAD, quinze de celles qui ont participé ont fait l'expérience d'un programme d'informations sur la localisation des sportifs en 2005. L'un était concentré sur 150 personnes et 7 équipes, les autres portaient sur 100 à 3 700 sportifs (1 156 en moyenne).

La taille de ces groupes cibles se reflète dans le montant des ressources allouées par les autorités de contrôle à la gestion de ces programmes d'informations sur la localisation (cf. le tableau 7). La vérification des informations, y compris la conception et la gestion de la base de données, représente le coût le plus élevé (environ 55 à 60% des frais administratifs). Les ONAD consacrent 0,43 EPT (entre 0,01 et 3,0 EPT) de leur programme d'informations sur la localisation au programme éducatif destiné à leurs sportifs. Pour les FI, ces données n'étaient souvent pas disponibles.

Tableau 7. Caractéristiques des systèmes d'informations sur la localisation

Paramètres	FI	ONAD
Nombre de sportifs dans les programmes d'informations sur la localisation	417 (30 - 1 550)	1 156 (100 - 3 700)
Temps d'occupation du personnel	0,72 EPT (0,05 – 2,5 EPT)	1,88 EPT (0,05 – 7,5 EPT)
Frais d'administration hors temps d'oc. du personnel	USD 7 100 (USD 1 000 – 30 000)	USD 12 500 (USD 200 – 85 000)
Frais d'éducation hors temps d'oc. du personnel	USD 3 800 (USD 1 000 – 8 000)	USD 6 800 (USD 200 – 26 500)

Autres questions

La plupart des FI qualifient leur système d'informations sur la localisation de « satisfaisant ». Chez les ONAD, seul un tiers d'entre elles est satisfait, et un autre est plutôt critique. La plupart des plaintes sont concentrées sur le temps nécessaire de tenue à jour du système et le poids administratif que cela implique, sur la question souvent restée sans réponse de savoir ce qui devrait être considéré comme « informations sur la localisation nécessaires », le défaut d'harmonisation générale dans la gestion des informations sur la localisation et, dans le suivi, des politiques de contrôles manqués. De même, l'absence de reconnaissance mutuelle concernant les AUT dans la pratique rend difficile la coordination des groupes cibles de sportifs soumis aux contrôles entre les ONAD et les FI.

Concernant ces problèmes, de nombreuses ONAD estiment qu'elles en sont encore à la phase de mise en place de leur système et que des améliorations ne manqueront pas d'intervenir. Celles-ci entraîneront sans doute une diminution des coûts également. Elles sont prévues par 60% des FI qui ont répondu disposant d'un système d'informations sur la localisation. Pour les ONAD le pourcentage est de 80%. L'utilisation d'ADAMS est l'amélioration la plus souvent mentionnée.

La question concernant le temps que prendront ces améliorations pour être mises en place pouvait être interprétée de deux manières différentes (le temps régulier d'entretien par rapport au temps de mise en place des éléments d'amélioration). Souvent, il n'a pas été répondu à cette question. Mais six ONAD ont estimé que les améliorations nécessaires prendraient environ 1 140 heures par an (entre 40 et 2 000 heures). Les autres cinq ONAD ayant répondu ont estimé que l'installation des améliorations prendrait environ 320 heures (entre 8 et 975 heures). Les coûts, hors temps d'occupation du personnel, seront d'environ USD 16 000 par ONAD (entre USD 200–51 500).

5.4 Programmes de contrôles

Généralités

En moyenne, 37% du personnel des FI et 58% de celui des ONAD prend sa part des dossiers d'antidopage en ce qui concerne le prélèvement des échantillons et la gestion des résultats. Les FI n'ont pas répondu avec cohérence à la question sur le pourcentage de l'ensemble du budget d'antidopage alloué aux contrôles (rétrospectivement la question n'était pas suffisamment claire) et elle n'a donc pas pu être analysée. Pour les ONAD ce pourcentage est de 69% pour les contrôles d'urine et de 3% pour les contrôles sanguins.

Le prix de l'analyse des échantillons de dopage va en augmentant. Même si les laboratoires souvent ne facturent par le prix réel des analyses (cf. paragraphe 5.1), les FI comme les ONAD doivent tenir compte de coûts en augmentation dans le financement de leur programme de contrôles. L'une des ONAD a même dû décider de réduire le nombre des contrôles qu'elle réalisait (de 4 000 à 3 500) du fait de leur poids financier et, dans d'autres secteurs, et un autre participant à l'étude a indiqué qu'il ne pouvait pas respecter le modèle de bonnes pratiques de l'AMA pour la planification des contrôles du fait de ses capacités financières limitées.

En analysant ces chiffres, il est nécessaire de se souvenir que de fermes programmes de contrôles ne reposent pas seulement sur un grand nombre de contrôles. Il est important d'utiliser tous les éléments d'information disponibles pour réaliser ce qu'il est convenu d'appeler le « contrôle intelligent ». Néanmoins, il est perturbant de constater que des autorités de contrôles ne sont pas en mesure de réaliser le nombre de contrôles qu'elles estiment nécessaires pour des raisons financières.

Prélèvement des échantillons

Les contrôles réalisés et leurs conséquences financières et en ressources humaines sont présentés dans le tableau 8.

En termes de chiffres, les ONAD réalisent le plus grand nombre de contrôles d'urine, mais il est frappant de constater qu'en dépit du fait qu'environ la moitié des ONAD a également fait l'expérience des contrôles sanguins, les FI réalisent beaucoup plus de contrôles sanguins que les ONAD, et plusieurs FI ont mis en place un programme de contrôles sanguins à grande échelle qui élève la moyenne de manière spectaculaire.

Dans une étude de cas largement consacrée aux points concernant les AUT (cf. paragraphe 5.2), il a été demandé à deux ONAD et à deux FI si elles rencontrent des obstacles dans la mise en place d'un programme de contrôles sanguins à grande échelle. Les obstacles dont il a été rendu compte sont le manque de fonds, les exigences en matière de personnel (notamment concernant leur formation) et la logistique.

Tableau 8. Caractéristiques des programmes de contrôles

Paramètres	FI	ONAD
Nombre de contrôles d'urine	528 (4-3347)	1 938 (0-8173)
Nombre de contrôles sanguins	325 (0-1857)	44 (0-216)
Temps d'oc. du personnel consacré à la planification et à la coordination (urine)	0,42 EPT (0,01 – 1,0 EPT)	1,58 EPT (0,01 – 8,0 EPT)
Temps d'oc. du personnel consacré à la gestion de la base de données (urine)	0,22 EPT (0,0 – 1,0 EPT)	0,84 EPT (0,0 – 3,0 EPT)
Temps d'oc. du personnel consacré aux contrôles d'urine	0,68 EPT (0,03 – 2,0 EPT)	3,51 EPT (0,01 – 14,0 EPT)
Temps d'oc. du personnel consacré aux contrôles sanguins	0,3 EPT (0, – 0, EPT)	0,23 EPT (0.0 – 0,5 EPT)
Coûts des contrôles (urine et sang) hors temps d'oc. du personnel	USD 140 000 (0 à USD 473000)	USD 963 000 (USD 6 400- 4 480 000)

Du point de vue des coûts, les contrôles sanguins sont intéressants car le prix de l'analyse est relativement bon marché lorsque seuls les paramètres hématologiques tels que l'hémoglobine, l'hématocrite et les taux de réticulocytes sont analysés (cf. paragraphe 5.1; les analyses spécialisées de l'hémoglobine synthétique, les transfusions homologues et les hormones de croissance coûtent des sommes supplémentaires). Bien que cela n'ait pas été abordé dans les questionnaires, le groupe de travail prévoit que même avec des coûts plus élevés de prélèvement des échantillons (du fait d'ACD spécialisés et d'exigences de transport), les contrôles sanguins pour les paramètres hématologiques relatifs aux substances ou méthodes améliorant le transport de l'oxygène peuvent être considérés comme étant un moyen efficace et relativement bon marché de contrôle pour soutenir un programme antidopage, parce qu'ils permettent une surveillance étroite et régulière des sportifs.

Les coûts fixes (tout sauf les coûts de personnel) accompagnant les contrôles varient largement d'une organisation à l'autre. Les coûts relatifs aux contrôles sanguins n'ont pas toujours pu être séparés des contrôles de l'urine et ils sont donc présentés collectivement. De loin les plus élevés sont les coûts qui relèvent de la planification et de la coordination des contrôles urinaires. Ceci est vrai tant pour les coûts fixes que pour le temps d'occupation du personnel.

Gestion des résultats

Le nombre de résultats d'analyse anormaux et ce que cela suppose de ressources pour les traiter est résumé ici dans le tableau 9.

Table 9. Caractéristiques de la gestion des résultats

Paramètres	FI	ONAD
Nombre de RAA	31 (0-322)	40 (0-156)
Temps d'occupation du personnel pour la gestion des résultats (urine)	0,69 EPT (0,05 – 1,5 EPT)	0,89 EPT (0,0 – 3,0 EPT)
Temps d'occupation du personnel pour la gestion des résultats (sang)	0,18 EPT (0,00 – 0,50 EPT)	0,01 EPT (0,00 – 0,05 EPT)
Total des frais de gestion des	USD 15 800	USD 88 700

résultats hors temps d'oc. du personnel (urine)	(0 à USD 70 000)	(USD 100 972 000)
Total des frais de gestion des résultats hors temps d'oc. du personnel (sang)	USD 1 400 (0 à USD 5 000)	USD 750 (0 à USD 3 000)

En dépit du fait que les ONAD réalisent beaucoup plus de contrôles que les FI, le nombre de RAA ne diffère pas vraiment entre les FI et les ONAD. Ceci suggère que les contrôles réalisés par les FI (principalement ciblés sur des sportifs du très haut niveau) donnent un pourcentage plus élevé de RAA. Ces données soulèvent la question de savoir si des contrôles ciblés seraient donc plus rentables que les contrôles réguliers, en ce sens que davantage de cas positifs sont obtenus de cette façon là. Cette question, quoiqu'elle ne manque pas d'intérêt, dépassait le cadre du mandat actuel du groupe de travail. En étudiant ce sujet, il faut bien se rendre compte que l'efficacité d'un programme antidopage ne peut être seulement jugée par le nombre de résultats d'analyse anormaux rencontrés. Il est tout à fait possible de gérer un programme antidopage très efficace avec un nombre peu élevé de RAA.

Le temps d'occupation du personnel nécessaire à la gestion des résultats ne diffère pas vraiment entre les deux groupes de partenaires, mais les ONAD dépensent plus d'argent en système de base de données, fax, courriel, frais juridiques, documentation, etc. Ceci semble être une conséquence logique des différentes tâches des ONAD et des FI. Dans la mesure où les FI existent pour gérer un sport et que leurs obligations antidopage ne représentent qu'un des divers aspects de cette gestion, elles utiliseront ces ressources pour d'autres parties du travail de gestion également, alors que les ONAD n'existent que pour l'antidopage et donc devront acquérir ces ressources uniquement aux fins de l'action antidopage.

5.5 Liste des interdictions

Généralités

La Liste des interdictions est en soi l'un des éléments de tout programme antidopage qui attire le plus l'attention. Elle est associée à des coûts spécifiques dans la mesure où les partenaires doivent éduquer en permanence leurs sportifs et leur personnel d'encadrement aux modifications des substances et des méthodes (en majorité produits médicaux) qui y figurent. Le temps d'occupation du personnel et les coûts réels associés à cette tâche sont listés au tableau 10. Les fonds sont pour la plupart dépensés en matériel éducatif et en d'autres coûts associés (assistance par téléphone avec l'extérieur, programme de sensibilisation).

Tableau 10. Caractéristiques des coûts relatifs à la Liste des interdictions

Paramètres	FI	ONAD
Temps d'oc. du personnel dans l'action d'éducation	0,80 EPT (0,02 – 2,50 EPT)	1,22 EPT (0,08 – 4,0 EPT)
Coûts de l'éducation hors temps d'oc. du personnel	USD 6 800 (USD 200- 2 000)	USD 44 000 (USD 500 – 188 500)

Lorsqu'il leur a été demandé si une substance de la Liste des interdictions en 2005 représente significativement plus de temps d'occupation du personnel ou de coûts réels pour leur organisation respective, les partenaires ont rapporté diverses substances spécifiques ou groupes de substances. Si elles ont été mentionnées par plus d'un partenaire, elles sont listées dans le tableau 11. Le nombre de partenaires qui ont mentionné ces substances spécifiques est indiqué entre crochets. Ces commentaires ont été formulés par six FI (38% des réponses) et douze ONAD (60%).

La présence des béta-2 agonistes sur la Liste des interdictions est plus souvent mentionnée comment étant à l'origine de coûts supplémentaires, avec les corticostéroïdes, ils nécessitent énormément d'attention supplémentaire, notamment pour les obligations administratives qu'ils impliquent pour les AUTa.

Troisième sur cette liste figure la nécessaire gestion des résultats et les enquêtes supplémentaires requises en cas de rapports T/E élevés. Notamment, l'abaissement du seuil du taux T/E de six à quatre a provoqué un grand nombre de réactions (et évidemment les statistiques annuelles de laboratoire publiées par l'AMA ont montré une augmentation en 2005 de 392 (le chiffre de 2004) à 1 132 (+189%) de RAA liés à la testostérone, alors que le nombre total des échantillons analysés n'avait augmenté que de 8% et celui des RAA officiels « seulement » de 34%. Ceci est plus probablement dû au fait que les laboratoires doivent rendre compte de toutes les valeurs de T/E dépassant 4, alors même qu'officiellement ceci ne constitue pas un RAA.

Enfin, les ONAD rapportent qu'elles ont besoin de davantage de ressources parce que le cannabis est inscrit sur la Liste des interdictions, qu'il exige un surcroît de gestion de résultat et oblige à un travail d'éducation des sportifs et des médias.

Tableau 11. Substances ayant entraîné des coûts spécifiques significatifs

Paramètres	FI	ONAD
Substances entraînant un temps d'occupation du personnel supplémentaire (nombre de réponses)	Béta-2 agonistes (5) Corticostéroïdes (4) Rapport T/E (2)	Béta-2 agonistes (6) Corticostéroïdes (7) Rapport T/E (7) Cannabis (4)
Somme de temps supplémentaire d'occupation du personnel	0,27 EPT (0,12 – 0,50 EPT)	0,79 EPT (0,10 – 3,50 EPT)
Substances entraînant davantage de coûts (nombre de réponses)	Béta-2 agonistes (2)	Béta-2 agonistes (3) Corticostéroïdes (4) Rapport T/E (7) Cannabis (3)
Montant des coûts supplémentaires	Souvent non rapporté	USD 39 500 (USD 600 – 294 000)

Pour toutes ces substances, les personnes qui les ont rapportées ont estimé que l'action éducative et les frais légaux associés à ces RAA pourraient être dépensés beaucoup plus efficacement dans d'autres secteurs de leur programme antidopage. Dans certaines de leurs réponses, les ONAD, notamment, ont critiqué fortement la présence de ces substances sur la Liste des interdictions.

6. Conclusions et recommandations

Dans cette section, les plus importantes conclusions tirées précédemment dans ce rapport seront répétées et quelques recommandations seront présentées en vue de contribuer à l'amélioration continue de la lutte contre le dopage dans le monde. Les chiffres indiqués dans ces paragraphes sont tous des moyennes. Les fourchettes numériques qui sont apparues dans les réponses sont très larges et elle reflètent, entre autres raisons, les variations qui sont celles de la taille des laboratoires, des FI et des ONAD.

Laboratoires

Les coûts réels des analyses de laboratoire sont souvent plus élevés que les coûts unitaires (coûts facturés). Ceci signifie que les analyses de contrôles du dopage sont souvent « silencieusement subventionnées » par d'autres institutions (gouvernements, universités, hôpitaux, par exemple). Les résultats montrent que les coûts réels sont, en moyenne, 24% plus élevés. Il s'agit d'un sérieux problème et il ne peut être exclu que le prix des analyses puisse augmenter, peut-être même grandement, dans les années à venir, lorsque des analyses supplémentaires, telles que les analyses de sang pour l'hormone de croissance, l'hémoglobine synthétique, les transfusions sanguines, seront réalisées plus souvent. Ceci renforce la nécessité d'un programme antidopage aussi rentable que possible.

Le groupe de travail conclut que, du point de vue des coûts, une intensification de la coordination entre les autorités de contrôles et les laboratoires est justifiée. Dans la mesure où la majorité des laboratoires ayant répondu aux questionnaires estime que les « lots correctement groupés » réduiraient évidemment les coûts, il serait utile d'étudier cette possibilité plus avant. Lorsqu'il s'agit d'analyses spécialisées (EPO, SMRI) notamment, il est possible de prévoir que des lots correctement groupés réduiraient les coûts, sans pour autant que ce soit aux dépens de l'efficacité du programme de répartition des contrôles.

Étant donné que le CMAD stipule que la limite de l'infraction de dopage est fixée à huit ans, cette étude a également envisagé les coûts associés aux investissements nécessaires au stockage de tous les échantillons durant ce laps de temps. Ceci conduirait à des coûts significatifs (la moyenne estimée est de USD 214 000 pour les frais de démarrage et de USD 66 000 annuels pour les frais d'exploitation, tels que l'entretien, l'énergie, la sécurité de l'installation, le contrôle de la température appropriée). En outre, les coûts par laboratoire individuel pourraient être (beaucoup) plus élevés (dépassant des millions de dollars). L'obligation de stocker tous les échantillons durant quatre ans coûterait approximativement les deux tiers de ces prix. Une autre solution potentielle pour respecter la limite telle qu'elle est fixée serait de restreindre le stockage à long terme aux seuls échantillons des grandes manifestations sportives.

Systèmes des AUT

Le système des AUT coûte en moyenne 0,97 EPT et USD 10 000 par an aux FI et 1,75 EPT et USD 17 300 par an aux ONAD. La plupart des ressources (75% du temps d'occupation du personnel et 55% du coût réel) sont affectées au système des AUTa.

La possibilité de faire une demande d'AUT devrait être maintenue. Toutefois, c'est le système des AUTa qui, bien qu'il ait pour objet de simplifier le système d'autorisation d'usage à des fins thérapeutiques, est paradoxalement la cause du plus grand inconvénient et associé aux coûts les plus élevés. Environ la moitié des partenaires exprime son mécontentement envers la charge administrative qui accompagne la procédure des AUTa. En outre, la réglementation actuelle des différences FI/NF et les problèmes provoqués par la reconnaissance (parfois l'absence de) mutuelle des AUTa délivrées sont à l'origine d'un grand nombre de questions. Tant les FI que les ONAD

rendent compte de leurs expériences avec du personnel médical, lequel, en dépit de son amour général pour le sport, ne comprend pas très bien la raison des obligations actuelles qui sont les siennes.

ADAMS est l'outil évident susceptible de calmer une partie de ces plaintes, mais une autre solution serait de suivre la recommandation de plusieurs FI et ONAD de réévaluer la réglementation des AUT et de s'efforcer de réduire la charge qui leur est imposée, notamment concernant les AUTa. Discuter cette question de manière plus élaborée dépasse le cadre du mandat du groupe de travail sur les coûts. Toutefois en fonction des données qualitatives collectées dans ce rapport, il est clair que de nombreux partenaires considèrent sérieusement que l'argent pourrait être plus efficacement dépensé grâce à un changement du système des AUTa.

Programmes d'informations sur la localisation des sportifs

Le système des informations sur la localisation coûte en moyenne 0,72 EPT et USD 10 900 par an aux FI et 1,88 EPT et USD 19 300 par an aux ONAD. En général, le système des informations sur la localisation est considéré comme nécessaire et rentable pour ce qu'il coûte. En outre, la plupart des FI classifient leur système actuel d'informations sur la localisation de « satisfaisant ». Un tiers des ONAD est plutôt critique et la plupart de ces critiques portent sur des questions pratiques et en particulier sur le manque d'harmonisation générale de la gestion des systèmes d'informations sur la localisation et le défaut d'harmonisation dans les politiques de contrôles manqués. Du fait de l'absence de reconnaissance mutuelle concernant les AUT, il est difficile de coordonner les groupes cibles de sportifs soumis aux contrôles entre les ONAD et les FI.

Étant donné que le système des informations sur la localisation est plutôt récent, nombre de partenaires considèrent qu'ils n'en sont encore qu'à la phase de mise en place et donc des améliorations ne manqueront pas d'intervenir. Celles-ci entraîneront sans doute également une diminution des coûts, en dépit du fait qu'elles seront à l'origine de frais supplémentaires. L'utilisation d'ADAMS est l'amélioration la plus souvent mentionnée. Hormis un appel au développement de l'harmonisation dans certains secteurs comme les informations sur la localisation, le groupe de travail ne recommande pas de mesures supplémentaires.

Programmes de contrôles

Le programme de contrôles mobilise la majorité des ressources affectées à l'antidopage, comme il était prévisible. En moyenne, 37% du personnel des FI et 58% de celui des ONAD sont affectés aux dossiers de l'antidopage concernant le prélèvement des échantillons et la gestion des résultats. Les ONAD allouent 69% de l'ensemble de leur budget antidopage aux contrôles urinaires et 3 autres % aux contrôles sanguins. Pour les FI, un calcul fiable de ces pourcentages n'a pu être établi.

Les FI consacrent 0,81 EPT et USD 140 000 aux contrôles et 0,87 EPT et USD 17 200 à la gestion des résultats. Pour les ONAD, ce montant s'élève respectivement à 3,74 EPT / USD 963 000 et 0 90 EPT/ USD 89 500. En ce qui concerne le programme de contrôles, il est possible de tirer les conclusions suivantes :

Il s'agit de coûts significatifs et le prix de l'analyse des échantillons de dopage va en augmentant, de même que les autres coûts de l'antidopage qui sont à la charge des FI et des ONAD. Ceci signifie que les autorités de contrôle souvent ne peuvent réaliser autant d'analyses qu'elles le souhaiteraient, ou ne peuvent les planifier de manière efficace. L'une des ONAD a même dû réduire le nombre de ses contrôles d'urine pour ces raisons. Il serait inquiétant que cela témoigne d'une tendance.

Les contrôles sanguins (lorsqu'ils ne portent que sur les paramètres hématologiques) peuvent être considérés comme un moyen relativement peu onéreux de renforcer un

programme de contrôles du dopage. Jusqu'à présent, néanmoins, peu de FI et d'ONAD font appel aux contrôles sanguins.

Il est nécessaire de se souvenir que de fermes programmes de contrôles ne reposent pas uniquement sur un grand nombre de contrôles. Il est important d'utiliser tous les éléments d'information disponibles pour réaliser ce qu'il est convenu d'appeler le « contrôle intelligent ».

Bien que les ONAD réalisent beaucoup plus de contrôles que les FI, le nombre des résultats d'analyse anormaux ne sont pas si différents entre les FI et les ONAD. Ceci suggère que les analyses par les FI (principalement à partir de contrôles ciblés et de contrôles sur les sportifs du très haut niveau) donnent un pourcentage de RAA plus élevé. Le groupe de travail suggère d'étudier si le contrôle ciblé est réellement plus efficace que le contrôle ordinaire, en ce sens que davantage de résultats positifs sont obtenus par cette méthode. Étudier ce sujet de manière approfondie dépassait le mandat du groupe de travail.

Liste des interdictions

38% des FI ayant répondu et 60% des ONAD indiquent que l'une des substances suivantes a, au moins une fois, nécessité une attention spécifique de leur part (en temps et en argent) : bêta-2 agonistes, corticostéroïdes, rapport T/E et (pour les ONAD) le cannabis. Ces substances nécessitent 0,27 de temps d'occupation du personnel et un montant en dollars non spécifié pour les FI et 0,79 EPT et USD 39 500 pour les ONAD. Un tiers de ces réponses a indiqué également que les coûts et le temps supplémentaires associés nécessaires à l'éducation et aux frais légaux pourraient être dépensés beaucoup plus efficacement dans d'autres secteurs de leur programme antidopage, dans leurs programmes de contrôles, par exemple.

Comparaison des coûts de divers aspects

Les FI dépensent en moyenne 8,9% de l'ensemble du budget de leur programme antidopage pour leur système des AUT et les ONAD dépensent 5,5%. Les ONAD dépensent 3,9% de l'ensemble du budget de leur programme antidopage pour leur système d'informations sur la localisation et 72% pour leur programme de contrôles. Ces chiffres n'ont pu être établis de manière fiable pour les FI.

Le temps d'occupation moyen du personnel affecté aux systèmes des AUT, aux informations sur la localisation, aux programmes de contrôles et aux actions éducatives sur la Liste des interdictions (parties des programmes jugées les plus importantes à inclure dans l'analyse des coûts) sont présentés dans le tableau 12. Les coûts associés hors temps d'occupation du personnel suit dans le tableau 13. Les données pour les contrôles urinaires et sanguins comprennent tous les aspects de contrôles, depuis la planification jusqu'à la gestion des résultats.

Tableau 12. Moyenne du temps d'occupation du personnel dans les divers aspects des programmes antidopage

Paramètres	FI	ONAD
Système des AUTa	0,72 EPT	1,40 EPT
Système des AUT	0,25 EPT	0,35 EPT
Informations sur la localisation	0,72 EPT	1,88 EPT
Contrôles urinaires	1,37 EPT	4,40 EPT
Contrôles sanguins	0,31 EPT	0,24 EPT

Éducation à la Liste des interdictions	0,80 EPT	1,22 EPT
--	----------	----------

Tableau 13. Moyenne des coûts réels, hors temps d'occupation du personnel, des aspects des programmes de l'antidopage

Paramètres	FI	ONAD
Système des AUTa	USD 4 250	USD 10 500
Système des AUT	USD 4 800	USD 6 800
Informations sur la localisation	USD 10 900	USD 19 300
Contrôles urinaires et sanguins	USD 157 200	USD 1 052 450
Éducation à la Liste des interdictions	USD 6 800	USD 44 000

La plupart des ressources sont allouées aux programmes de contrôles existants, ce qui était prévisible. Cette étude montre que les coûts réels (hors temps d'occupation du personnel) consacrés aux contrôles sont si élevés que les coûts associés à d'autres aspects des programmes antidopage représentent seulement une fraction de l'ensemble des budgets, et les économies réalisées dans ces secteurs, aussi importantes soient-elles, pourraient ne pas avoir beaucoup d'effets sur les programmes de contrôles déjà existants.

Le temps d'occupation du personnel, cependant, est réparti différemment. Les programmes de contrôles représentent toujours la majorité de l'ensemble, mais les autres aspects des programmes antidopage requièrent du temps et des efforts également significatifs. Notamment, s'il était envisageable de réduire le temps d'occupation du personnel affecté au très critiqué système des AUTa, il est possible de prévoir que d'autres secteurs bénéficieraient sans doute de cette expertise réorientée

Il est également frappant de constater que les systèmes des AUT et des AUTa sont dans leur ensemble moins onéreux et demandent approximativement autant de temps d'occupation du personnel, par comparaison avec le système des informations sur la localisation, mais elles provoquent davantage de discussion.

Les chiffres montrent que les ONAD ont la capacité d'affecter davantage de ressources à l'antidopage par comparaison avec les FI. Ceci n'est guère surprenant, étant donné leur mandat. Le seul secteur où les ONAD font légèrement moins bien que les FI est celui des contrôles sanguins. Leur action dans ce secteur pourrait être améliorée.

Conclusions générales

Au-delà des conclusions sur les sujets spécifiques présentés précédemment, le groupe de travail sur les coûts de l'antidopage a cerné quelques conclusions générales.

La première d'entre elles : il est clair que les coûts qu'entraîne l'antidopage ont provoqué une grande agitation. La somme de temps que les partenaires ont consacrée à répondre à ces questionnaires est bien la preuve de leur volonté de coopérer avec les règles antidopage et aux efforts en vue de les améliorer. Mais il arrive parfois que les réponses expriment les préoccupations substantielles des partenaires qui souhaitent respecter les règles internationales, mais en sont empêchés du fait des contraintes des coûts et autres problèmes pratiques. Les données suggèrent que 40 à 50% des personnes ayant répondu estiment que les données administratives, notamment, accompagnant le système des AUTa et quelques substances sur la Liste des interdictions exigent qu'ils

utilisent leurs ressources humaines et financières de façon rien moins qu'optimale. Cette minorité importante demande ouvertement une réévaluation critique et si possible la simplification des règles existantes.

Un système d'AUT, un programme d'informations sur la localisation et un programme de contrôles sont autant d'éléments indispensables à une politique antidopage efficace. Dès lors, ils sont à l'origine de coûts et d'efforts. Mais une importante minorité des personnes qui ont répondu (environ 30% des FI et 40% des ONAD) souligne le fait que les problèmes qu'elle rencontre dans sa tâche quotidienne avec ces systèmes ne sont pas limités aux coûts. Elle déclare également que les règles devraient être raisonnables, explicables et pratiques. À l'heure actuelle, nombre de partenaires estiment que tel n'est pas le cas, notamment dans le secteur des AUTa et les obligations qui sont les leurs à propos de certaines substances de la Liste des interdictions. Ils savent que leurs souhaits ne sont pas tous réalisables, mais le groupe de travail est fermement convaincu qu'il serait très avisé de procéder à quelques ajustements du Programme antidopage mondial pour s'efforcer de répondre à certaines de ces préoccupations.

Enfin, le groupe de travail estime que, bien que tous les efforts pour mettre en place ces améliorations dans la réglementation antidopage doivent être soutenus, il doit être soigneusement tenu compte des coûts que cela implique dans la prise de décision.

Annexe A : Questionnaires utilisés

Cinq questionnaires ont été spécialement élaborés pour cette étude. Ils étaient accompagnés d'une lettre, signée par les membres du groupe de travail représentant les différents groupes de partenaires. Le texte de cette lettre de présentation était identique pour tous les partenaires auxquels les questionnaires étaient adressés. À titre d'exemple, la lettre de présentation du questionnaire destiné aux laboratoires est jointe, suivie des questionnaires eux-mêmes.

ENVOYÉ PAR COURRIER ÉLECTRONIQUE

Montréal, le 11 avril 2006

GROUPE DE TRAVAIL DE L'AMA SUR LES COÛTS DE L'ANTIDOPAGE

Madame, Monsieur,

Cette lettre a pour objet de faire appel à votre coopération pour une question importante, en votre qualité de partenaire essentiel dans le domaine de l'antidopage. L'AMA a établi un groupe de travail sur les coûts de l'antidopage pour se procurer, autant que faire se peut, les informations sur les ressources investies dans l'action antidopage et ainsi d'avoir en main les éléments qui permettront d'envisager les économies potentielles qui pourraient être réalisées dans l'avenir. Nous vous saurions gré de remplir un questionnaire consacré à ce sujet.

Nous sommes bien conscients que notre demande est susceptible de vous prendre du temps et d'occuper du personnel, et que cela aussi à un coût (!) Nous nous rendons compte également que récemment vous avez peut-être déjà reçu un autre questionnaire semblable sur cette question. Nous faisons néanmoins appel à votre aimable coopération puisqu'il est clair que la rentabilité est une question importante qui se pose de plus en plus à tous ceux qui prennent part à la lutte contre le dopage.

Avec la fondation de l'Agence mondiale antidopage en 1999, la lutte contre le dopage dans le sport a pris une vaste ampleur. L'un des résultats concrets de cette action de l'AMA a été la mise en place de diverses réglementations et standards en conformité avec le Code mondial antidopage. Ceci a conduit à une nécessaire harmonisation des politiques antidopage.

Il est incontestable que cette mise en place du Code n'a pas manqué d'avoir une répercussion économique. Elle a en effet obligé les partenaires à affecter du personnel et des ressources financières et administratives, afin de se conformer au programme mondial antidopage.

Parallèlement, la rentabilité demeure un principe important. Et il est essentiel de pouvoir se figurer suffisamment les dépenses et recettes actuels induits par la réglementation antidopage pour pouvoir les justifier et/ou les ajuster dans l'avenir.

Ces principes de rentabilité et du rapport qualité/prix des analyses sont à l'origine de la décision du Comité exécutif d'établir le groupe de travail sur les coûts de l'antidopage. La mission du groupe de travail est d'enquêter sur les coûts et les engagements en ressources humaines et financières associés à la mise en place des programmes et protocoles mondiaux antidopage en conformité avec le Code mondial antidopage, et de rédiger un rapport à ce sujet.

Tous les secteurs fondamentaux de l'antidopage étaient représentés au sein de ce groupe de travail. Sa composition est la suivante :

- Autorités publiques : **Peter de Klerk** (ministre de la Santé, du Bien-être et des Sports, Pays-Bas)
- Mouvement sportif, CIO : **Patrick Schamasch** (directeur de la commission médicale du CIO)

- Mouvement sportif, FI : **Sarah Lewis** (Fédération internationale de ski)
- Organisations nationales antidopage : **Jeremy Luke** (Centre canadien pour l'éthique dans le sport, Canada)
- Laboratoires accrédités de l'AMA : **Luis Horta** (Laboratoire antidopage, Portugal)
- Comité Liste ou S,M&R : **Gary Wadler** (École de médecine de l'Université de New York, États-unis)

Il est essentiel à notre tâche que nous puissions collecter les données sur les composantes significatives du programme comptabilisées comme coûts actuels de l'antidopage. À cette fin, nous avons élaboré plusieurs questionnaires. Veuillez trouver ci-joint un ou plusieurs d'entre eux. Nous vous saurions gré de les remplir et de les renvoyer à :

Groupe de travail sur les coûts de l'antidopage
 c/o NeCeDo, att. Olivier de Hon
 Boîte postale 5014
 2900 EA Capelle a/d IJssel
 Pays-Bas
Olivier.de.hon@necedo.nl
 Fax : +31 10 201 01 59

Nous vous serions reconnaissant de bien vouloir renvoyer ces questionnaires avant le vendredi 12 mai 2006.

En remplissant ces questionnaires, vous contribuez à un processus qui, en fin de compte, bénéficiera à tous. Le groupe de travail sur les coûts de l'antidopage est composé de manière représentative, ce qui devrait lui permettre de bénéficier du soutien le plus large, et les conclusions et recommandations tirées des réponses à ces questionnaires seront transmises au Comité exécutif de l'AMA en temps voulu au cours de cette année. Ensuite, nous vous ferons part également de nos conclusions.

Nous espérons que vous voudrez bien accéder à notre demande. Si vous aviez des questions, n'hésitez pas à contacter l'un des signataires.

Nous vous remercions cordialement de votre coopération.

Veillez recevoir, Madame, Monsieur, l'expression de nos sentiments distingués.

Peter de Klerk
 Président du groupe de travail
 Tél. : + 31 70 340 6372
 Courriel : pc.d.klerk@minvws.nl

Luis Horta
 Téléphone : +351 21 796 9073
 Courriel : Luis.Horta@idesporto.pt

Questionnaire à l'attention des laboratoires accrédités de l'AMA

L'AMA a établi un groupe de travail sur les coûts de l'antidopage dont la mission est d'enquêter sur les questions concernant les engagements en ressources humaines et financières associés à la mise en place des programmes et protocoles antidopage conformes au Code mondial antidopage et de rédiger un rapport à ce sujet.

L'AMA a défini les objectifs et principales activités de ce groupe de travail, lesquels comprennent différents points relatifs aux coûts des analyses des échantillons dans les laboratoires accrédités.

Le groupe de travail sur les coûts de l'antidopage a besoin de la contribution de tous les laboratoires accrédités pour répondre à la demande de l'AMA concernant les coûts relatifs aux activités effectuées exclusivement par les laboratoires.

Toutes les informations fournies par les laboratoires accrédités dans ce questionnaire seront utilisées exclusivement par le groupe de travail sur les coûts de l'antidopage en toute confidentialité. La publication par l'AMA de toute donnée figurant dans les réponses à ce questionnaire identifiant le laboratoire accrédité nécessitera l'approbation écrite du laboratoire concerné.

1. Données et analyse des coûts financiers et administratifs des analyses antidopage, en distinguant les substances pour lesquelles l'analyse nécessite des investissements spéciaux (par ex. EPO, analyse d'échantillons sanguins) et les substances dont le dépistage est systématique.

1.1 Quels sont les coûts unitaires en dollars d'un dépistage complet ou de la confirmation d'une analyse (en compétition) avec un rendu de résultat dans les dix jours ouvrables suivant réception des échantillons par votre laboratoire ?

Dépistage de l'échantillon « A » : _____

Confirmation de l'échantillon « A » : _____

Échantillon « B » : _____

1.2 Comparez les coûts unitaires mentionnés au point 1.1 avec les coûts réels de l'analyse. Veuillez choisir l'une des réponses suivantes :

___ Les coûts réels¹ sont plus élevés que les coûts unitaires (estimation en % supérieurs)

___ Les coûts réels sont moins élevés que les coûts unitaires (estimation en % inférieurs)

___ Les coûts réels sont les mêmes que les coûts unitaires

1.3 Veuillez estimer la contribution respective (en %) des éléments suivants aux coûts unitaires mentionnés au point 1.1 :

Ressources humaines _____ (%)

Amortissement de l'équipement _____ (%)

Matériel (réactifs, biens périssables, etc.) _____ (%)

Frais administratifs _____ (%)

1.4 Votre laboratoire réalise-t-il l'analyse de l'EPO ?

___ Oui

___ Non

Si la réponse est non, veuillez vous rendre directement au point **1.8**.

¹ Par *coûts réels* nous entendons combien coûte une analyse, indépendamment des subventions et/ou des bénéfices éventuels.

1.5 Quels sont les coûts unitaires en dollars d'une analyse de l'EPO par votre laboratoire ?

Dépistage de l'échantillon « A » : _____

Confirmation de l'échantillon « A » : _____

Échantillon « B » : _____

1.6 En comparant les coûts unitaires mentionnés au point 1.5 avec les coûts réels de l'analyse, veuillez choisir l'une des réponses suivantes :

___ Les coûts réels sont plus élevés que les coûts unitaires (estimation en % supérieurs)

___ Les coûts réels sont moins élevés que les coûts unitaires (estimation % inférieurs)

___ Les coûts réels sont les mêmes que les coûts unitaires

1.7 Veuillez estimer la contribution respective (en %) des points suivants aux coûts unitaires mentionnés au point 1.5 :

Ressources humaines _____ (%)

Amortissement de l'équipement _____ (%)

Matériel (réactifs, gel, etc.) _____ (%)

Frais administratifs _____ (%)

1.8 Votre laboratoire réalise-t-il des analyses d'échantillons sanguins ?

___ Oui

___ Non

Si la réponse est non, veuillez vous rendre directement au point **2.1**.

1.9 Quel est le coût unitaire en dollars d'une analyse d'échantillon sanguin par votre laboratoire ?

Dépistage de l'échantillon « A » : _____

Confirmation de l'échantillon « A » : _____

Échantillon « B » : _____

1.10 Veuillez indiquer quelles sont les analyses comprises dans les coûts unitaires décrits au point 1.9 (choisissez une ou plusieurs réponses) :

Hémoglobine, hématocrite et analyse des réticulocytes

Hormone de croissance

Hémoglobine synthétique

Transfusions homologues

1.11 Après comparaison des coûts unitaires mentionnés au point 1.9 avec les coûts réels de l'analyse, veuillez choisir l'une des réponses suivantes :

Les coûts réels sont plus élevés que les coûts unitaires (estimation en % supérieurs)

Les coûts réels sont moins élevés que les coûts unitaires (estimation en % inférieurs)

Les coûts réels sont les mêmes que les coûts unitaires

1.12 Veuillez estimer la contribution respective (en %) des éléments suivants aux coûts unitaires mentionnés au point 1.9 :

Ressources humaines _____ (%)

Amortissement de l'équipement _____ (%)

Matériel (réactifs, biens périssables, etc.) _____ (%)

Frais administratifs _____ (%)

2. Coûts des nouvelles méthodes d'analyse

2.1 Votre laboratoire réalise-t-il des analyses SMRI ?

Oui

Non

Si la réponse est non, veuillez vous rendre directement au point **2.5**.

2.2 Quels sont les coûts unitaires en dollars d'une analyse SMRI par votre laboratoire ?

Dépistage de l'échantillon « A » : _____

Confirmation de l'échantillon « A » : _____
Échantillon « B » : _____

- 2.3** Après comparaison des coûts unitaires mentionnés au point 2.2 avec les coûts réels de l'analyse, veuillez choisir l'une des réponses suivantes :

___ Les coûts réels sont plus élevés que les coûts unitaires (estimation en % supérieurs)

___ Les coûts réels sont moins élevés que les coûts unitaires (estimation en % inférieurs)

___ Les coûts réels sont les mêmes que les coûts unitaires

- 2.4** Veuillez estimer la contribution respective (en %) des éléments suivants aux coûts unitaires mentionnés au point 2.2 :

Ressources humaines _____ (%)

Amortissement de l'équipement _____ (%)

Matériel (réactifs, biens périssables, etc.) _____ (%)

Frais administratifs _____ (%)

- 2.5** Votre laboratoire réalise-t-il des analyses spectrométriques de masse à haute sensibilité (SMHS) ?

___ Oui

___ Non

Si la réponse est non, veuillez vous rendre directement au point 2.9.

- 2.6** Quels sont les coûts unitaires en dollars d'une analyse SMHS par votre laboratoire ?

Dépistage de l'échantillon « A » : _____

Confirmation de l'échantillon « A » : _____

Échantillon « B » : _____

- 2.7** Après comparaison des coûts unitaires mentionnés au point 2.6 avec les coûts réels de l'analyse, veuillez choisir une des réponses suivantes :

___ Les coûts réels sont plus élevés que les coûts unitaires (estimation en % supérieurs)

___ Les coûts réels sont moins élevés que les coûts unitaires (estimation en % inférieurs)

___ Les coûts réels sont les mêmes que les coûts unitaires

2.8 Veuillez estimer la contribution respective (en %) des éléments suivants aux coûts unitaires mentionnés au point 2.6 :

Ressources humaines ____ (%)

Amortissement de l'équipement ____ (%)

Matériel (réactifs, biens périssables, etc.) ____ (%)

Frais d'administration ____ (%)

2.9 Pensez-vous que la composition d'un lot correctement groupé réduira les coûts de l'analyse antidopage ?

___ Oui

___ Non

2.10 Veuillez indiquer la désignation de votre laboratoire et votre nom

Le questionnaire prend fin ici. Merci !

Questionnaire sur le stockage des échantillons – 4 ans

*En tenant compte du nombre des échantillons que vous analysez tous les ans et de votre estimation pour les prochaines années, à combien estimeriez-vous les coûts (en USD) si vous étiez tenu de stocker ces échantillons durant **4 ans**.*

1. Coûts de démarrage

- 1.1 Estimez le nombre d'échantillons entreposés durant 4 ans _____
- 1.2 Si vous devez prévoir une capacité de stockage supplémentaire, à combien en estimez-vous le coût de construction? _____
- 1.3 Quelle serait l'estimation du coût d'achat des congélateurs ? _____
- 1.4 Quelle serait l'estimation du coût d'achat du générateur ? _____

2. Maintenance et frais d'exploitation

- 2.1 Si vous ne construisez pas ou n'achetez pas de capacité de stockage supplémentaire mais décidez de louer de l'espace et/ou des congélateurs, quel serait le coût de location approximatif par an ? _____
- 2.2 Quels seraient les coûts de transport entre le laboratoire et les installations de stockage par an ? _____
- 2.3 Quels seraient les coûts d'entretien par an ? _____
- 2.4 Quels seraient les coûts d'énergie par an ? _____
- 2.5 Quel serait le coût pour garantir l'intégrité des échantillons par an (sécurité des installations et/ou des congélateurs, contrôle de la température appropriée avec alarme, etc.)? _____
- 2.6 Quels seraient les coûts de personnel par an ? _____

(Note ajoutée en octobre 2006 : des questions semblables ont été posées concernant l'obligation éventuelle de huit ans de stockage des échantillons)

Questionnaire destiné aux Organisations nationales antidopage

L'AMA a établi un groupe de travail sur les coûts de l'antidopage dont la mission est d'enquêter sur les questions concernant les engagements en ressources humaines et financières associés à la mise en place des programmes et protocoles antidopage conformes au Code mondial antidopage et de rédiger un rapport à ce sujet.

L'AMA a défini les objectifs et principales activités de ce groupe de travail, l'un d'entre eux étant de fournir une analyse des coûts financiers et administratifs des autorisations d'usage à des fins thérapeutiques.

Afin de mieux connaître la situation générale, le groupe de travail a besoin de la contribution des Organisations nationales antidopage et des Fédérations internationales sportives pour répondre à la demande de l'AMA concernant la transmission des informations sur les coûts relatifs aux AUT abrégées et aux AUT standard.

Toutes les informations fournies par les organisations nationales antidopage et les Fédérations internationales sportives dans ce questionnaire seront exclusivement utilisées par le groupe de travail sur les coûts de l'antidopage, en toute confidentialité.

Nous espérons sincèrement que le groupe de travail pourra être utile en transmettant à l'AMA des informations précieuses, ce qui finalement aidera à trouver des moyens permettant de contrôler les coûts.

Nous n'ignorons pas que vous avez déjà récemment reçu un questionnaire semblable adressé par l'AGFIS, toutefois l'information requise dans le présent questionnaire est différente et bien qu'il soit détaillé, nous espérons sincèrement que vous trouverez un peu de temps à lui consacrer et pour indiquer autant d'informations que possible.

Avec tous nos remerciements !

(Note ajoutée en octobre 2006 : une lettre semblable a été envoyée aux FI)

Étude des AUTa

Tous les chiffres devront correspondre à la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2005. Lorsque de coûts financiers sont demandés, les sommes devront figurer en dollars américains.

Nom de l'organisation	
------------------------------	--

1. Sous-traitez-vous l'administration des demandes d'AUTa ou sont-elles traitées en interne ?

sous-traitées		en interne	
---------------	--	------------	--

2. Estimez le nombre d'AUTa que vous avez traitées en 2005

Nombre d'AUTa pour les glucostéroïdes	
Nombre d'AUTa pour les bêta-2 agonistes	
Nombre d'AUTa pour les glucostéroïdes et les bêta-2 agonistes	
Nombre total d'AUTa	

3. Estimez le temps total d'occupation du personnel nécessaire pour traiter les AUTa. Ceci comprend la réception des AUTa, la procédure d'acceptation, la délivrance des certificats, le suivi avec les sportifs/médecins, le transfert des informations à l'AMA, etc. (par ex. un poste à plein temps, 0.5 d'un poste à plein temps, etc.)

Temps d'occupation du personnel	
---------------------------------	--

4. Estimez le total des coûts fixes (hors temps d'occupation du personnel) nécessaires pour traiter les AUTa (par ex. : les coûts de télécopieur, courrier, système de base de données, etc.)

USD	
-----	--

5. Estimez le temps total d'occupation du personnel nécessaire pour le soutien au système des AUTa. Ceci ne comprend pas le temps d'occupation du personnel indiqué à la question 3. À titre d'exemple, le temps d'occupation du personnel en soutien au système peut comprendre le temps d'explication de la procédure de l'AUT aux sportifs, l'élaboration d'une brochure éducative et du matériel Internet, répondre au téléphone/questions par courriels, etc. (par ex. : 1 poste à temps plein, 0.5 EPT, etc.)

Estimez le temps d'oc. du personnel en soutien au système des AUTa	
--	--

6. Estimez Le total des coûts (hors temps d'occupation du personnel et séparé des coûts indiqués à la question 3) en dollars pour la prise en charge du système des AUT abrégés (par ex. : coûts relatifs à des outils éducatifs, présentations aux sportifs, etc.).

USD	
-----	--

Étude des AUT STANDARD

7. Sous-traitez-vous l'administration des demandes d'AUT standard ou sont-elles traitées en interne ?

Sous-traitées		Traitées en interne	
---------------	--	---------------------	--

8. Estimez le nombre d'AUT standard que vous avez traitées en 2005. Si elles sont immédiatement disponibles, veuillez indiquer les substances pour lesquelles les AUT ont été demandées.

<i>Nombre d'AUT</i>	<i>Substance</i>	<i>Nombre d'AUT</i>	<i>Substance</i>	<i>Nombre d'AUT</i>	<i>Substance</i>

7. Estimez le temps total d'occupation du personnel (hors heures de travail de votre comité pour l'AUT) nécessaire pour le traitement des AUT standard (par ex. un poste à plein temps, 0.5 d'un poste à plein temps).

Temps d'occupation du personnel	
---------------------------------	--

8. Estimez les coûts fixes (hors temps d'occupation du personnel) nécessaires à la prise en charge des AUT standard (par ex. coûts de télécopieur, courrier, système de base de données, etc.)

USD	
-----	--

9. Estimez le temps total nécessaire à votre comité pour l'AUT pour traiter les AUT standard au cas par cas. Ceci comprendra le temps nécessaire à votre comité pour l'AUT pour étudier une demande, demander des informations supplémentaires, le cas échéant, et pour prendre une décision. (par ex. en moyenne une heure par cas, deux heures par cas, etc.)

Temps par cas du CAUT	
-----------------------	--

10. Estimez le coût total du temps nécessaire à votre comité pour l'AUT pour traiter les AUT standard au cas par cas. (par ex. en moyenne, quel est le coût de votre comité pour l'AUT pour étudier un cas).

USD par cas	
-------------	--

GÉNÉRALITÉS

11. Le système que vous avez mis en place pour le traitement des AUT est-il satisfaisant ? Répondez par oui ou non. Si non, pourquoi n'est-il pas satisfaisant ?

--

12. Envisagez-vous de développer ce système ? Répondez par oui ou non. Si oui, avez-vous l'intention d'utiliser ADAMS.?

--

13. Si vous prévoyez de développer votre système d'AUT sans avoir recours à ADAMS, estimez le coût total du développement de votre système

USD	
-----	--

14. Si vous prévoyez de développer votre système d'AUT, estimez le temps total en heures d'occupation du personnel pour le développement de votre système.

Nombre d'heures	
-----------------	--

15. Indiquez le nombre total des résultats d'analyse anormaux en 2005 pour lesquels le sportif avait une AUT ou une AUTa (par ex., en 2005 nous avons dix résultats d'analyse anormaux pour lesquels les sportifs avaient auparavant rempli une AUT appropriée)

Nombre de résultats d'analyse anormaux pour lesquels les sportifs avaient une AUT	
Nombre des résultats d'analyse anormaux pour lesquels les sportifs avaient une AUTa	

16. Quel pourcentage de votre personnel responsable des dossiers antidopage est affecté au système des AUT/AUTa ? (Par exemple, une personne est affectée à 0.25 EPT (25%) à la gestion des AUT)

Pourcentage du personnel total	
--------------------------------	--

17. Quel pourcentage de l'ensemble du budget de votre programme antidopage est consacré au système des AUT et des AUTa ?

Pourcentage du budget total	
-----------------------------	--

Étude du programme d'informations sur la localisation des sportifs

Tous les chiffres devront correspondre à la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2005.

Nom de l'organisation	
------------------------------	--

Cette étude porte sur les coûts financiers et administratifs d'un programme d'informations sur la localisation des sportifs, comprenant la collecte et la vérification de ces informations, ainsi que l'éducation des sportifs à l'obligation qui leur est faite de transmettre ces informations.

1. Votre organisation dispose-t-elle d'un programme d'informations sur la localisation de vos sportifs ? Répondez par oui ou non

Programme d'informations sur la localisation des sportifs ?	
---	--

Informations sur la localisation des sportifs : Collecte et vérification de ces informations

2. Combien de sportifs sont inclus dans votre groupe cible de sportifs soumis aux contrôles et donc tenus de transmettre régulièrement des informations sur leur localisation ?

Nombre de sportifs	
--------------------	--

3. Estimez le temps total d'occupation du personnel nécessaire pour administrer votre programme d'informations sur la localisation de vos sportifs dans les secteurs ci-dessous. (Par ex. : collecte des informations sur la localisation : une personne à plein temps, vérification des informations sur la localisation : 0,5 d'un plein temps).

	Temps d'oc. du personnel
Collecte des informations sur la localisation	
Vérification des informations sur la localisation	
Suivi des sportifs qui n'ont pas transmis les informations sur leur localisation	
Traitement des contrôles manqués pour les sportifs qui n'ont pu être trouvés sur le lieu listé dans leur formulaire de localisation	
Autre : veuillez préciser (par ex.: prise par téléphone des informations sur la localisation)	
Temps total d'occupation du personnel	

4. Estimez les coûts fixes (hors temps d'occupation du personnel) nécessaires pour administrer le programme d'informations sur la localisation dans les secteurs ci-dessous. Veuillez indiquer également si cette valeur en dollars reflète les coûts de démarrage initiaux ou les coûts d'exploitation annuels.

	Coûts (en dollars)	Coûts de démarrage ou d'exploitation
Collecte des informations (y compris conception de la documentation).		
Vérification des informations (y compris conception et gestion de la base de données)		
Suivi des sportifs qui n'ont pas transmis les informations sur leur localisation		
Traitement des contrôles manqués pour les sportifs qui n'ont pu être trouvés sur le lieu listé dans les informations sur leur localisation		
Autre : veuillez préciser (par ex. : prise par téléphone des informations sur la localisation)		
Total des coûts		

Informations sur la localisation des sportifs : Éducation

5. Estimez le temps total d'occupation du personnel pour la prise en charge de l'éducation des sportifs et des autres partenaires au programme d'informations sur la localisation de vos sportifs. Ceci comprendra les ateliers/séminaires/ brochures d'information destinées aux sportifs et aux organisations nationales sportives (les informant de l'obligation faite aux sportifs de transmettre les informations sur leur localisation et des procédures à suivre à cette fin) et les réponses aux enquêtes (par ex. 1 personne à plein temps, 0,5 d'un poste à plein temps, etc.).

Temps d'occupation du personnel consacré à l'éducation des sportifs aux informations sur la localisation	
--	--

6. Estimez les coûts fixes (hors temps d'occupation du personnel) consacrés à l'éducation des sportifs et des autres partenaires concernant le programme d'informations sur la localisation. Ceci comprendra les coûts associés aux ateliers, séminaires, dépliants et brochures éducatives, site Web, etc. Veuillez indiquer également si cette valeur en dollars reflète les coûts de démarrage ou d'exploitation.

Total des coûts en dollars		Coûts de démarrage ou d'exploitation	
----------------------------	--	--------------------------------------	--

Généralités

7. Le système actuel dont vous disposez pour gérer les informations sur la localisation de vos sportifs (y compris transmission des formulaires remis par les sportifs, mises à jour des informations, gestion de conformité, etc.) est-il satisfaisant ? Répondez par oui ou non. Si non, pourquoi est-il insatisfaisant?

--

8. Envisagez-vous de développer votre système ? Répondez par oui ou non. Si oui, quel est le développement planifié ?

--

9. Si vous prévoyez de développer votre système de gestion des informations sur la localisation, estimez le temps total d'occupation du personnel (en heures) pour ce développement ultérieur de votre système.

Nombre d'heures	
-----------------	--

10. Si vous prévoyez de développer votre système d'informations sur la localisation, estimez l'ensemble des coûts fixes (hors temps d'occupation du personnel) pour ce développement ultérieur de votre système.

Coût total en dollars	
-----------------------	--

11. Quel pourcentage de l'ensemble de votre personnel responsable des questions antidopage est affecté au programme d'informations sur la localisation de vos sportifs ? (Par exemple, une personne est affectée à 0.25 EPT (20%) aux informations sur la localisation)

Pourcentage de l'ensemble du personnel	
--	--

12. Quel pourcentage de l'ensemble du budget de votre programme antidopage est consacré à votre programme d'informations sur la localisation de vos sportifs ?

Pourcentage du budget total	
-----------------------------	--

Étude du programme de contrôles

Tous les chiffres devront correspondre à la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2005.

Nom de l'organisation	
------------------------------	--

Cette étude porte sur les coûts administratifs et financiers du programme de contrôles (pour les échantillons d'urine et de sang) y compris les coûts de prélèvement et de gestion des résultats.

Prélèvement des échantillons d'urine et de sang :

1. Combien de contrôles urinaires ont été réalisés par votre organisation en 2005 ? Ce chiffre doit refléter tous les contrôles effectués par votre organisation.

Nombre des contrôles d'urine	
------------------------------	--

2. Combien de contrôles/dépistages sanguins ont été réalisés par votre organisation en 2005 ? Ce nombre doit refléter tous les contrôles/dépistages sanguins réalisés par votre organisation.

Nombre des contrôles/dépistages sanguins	
--	--

3. Estimez le temps total d'occupation du personnel nécessaire à chacun des secteurs ci-dessous pour administrer votre programme de contrôles portant sur les prélèvements d'échantillons d'urine. Le cas échéant, estimez le temps en personnel supplémentaire nécessaire pour administrer votre programme de contrôles sanguins. (Par ex. : formation et gestion du personnel de prélèvement des échantillons : 1 poste à plein temps pour le prélèvement des échantillons d'urine et un cinquième de temps pour les contrôles sanguins; planification et coordination des contrôles : 2 postes à plein temps pour les contrôles d'urine et 1 poste à plein temps pour les contrôles sanguins)

	Temps en personnel (Urine)	Temps en personnel (sang)
Formation et gestion du personnel de prélèvement des échantillons		
Planification et coordination des contrôles		
Inventaire de l'équipement		
Gestion des systèmes de base et de saisie des données		
Autres : veuillez préciser :		
Total du temps d'occupation du personnel		

4. Estimez les coûts fixes (hors temps d'occupation du personnel) nécessaires à chacun des secteurs ci-dessous pour votre programme de contrôles d'urine. Le cas échéant estimez les coûts fixes supplémentaires (hors temps d'occupation du personnel) nécessaires à chacun des secteurs ci-dessous de votre programme de contrôles sanguins. Veuillez également indiquer si la valeur en dollars reflète les coûts initiaux de démarrage ou les coûts annuels de fonctionnement.

	Coûts (USD) (Urine)	Coûts (USD) (sang)	Coûts de démarrage ou d'exploitation
Formation et gestion du personnel de prélèvement des échantillons			
Planification et coordination des contrôles (y compris les coûts de prélèvement d'échantillons et les coûts de déplacement)			
Inventaire de l'équipement (y compris livraison par courrier des échantillons et des fournitures)			
Système de base de données et de saisie			
Assurance			
Coûts de laboratoire et d'analyse pour l'ensemble des contrôles réalisés en 2005			
Autre, veuillez préciser :			

Gestion des résultats

5. Veuillez indiquer le nombre total de résultats d'analyse anormaux traités par votre organisation en 2005.

Nombre de résultats d'analyse anormaux	
--	--

6. Estimez le temps total d'occupation du personnel nécessaire pour la prise en charge de la gestion des résultats des contrôles urinaires et, le cas échéant, sanguins. Ceci comprendra le traitement de résultats d'analyse de laboratoire négatifs, le suivi de laboratoire, enquêtes, auditions et appels. (par ex. 1 poste à plein temps)

Temps d'oc. du personnel pour la gestion des résultats : urine	
Temps d'oc. du personnel pour la gestion des résultats : sang	

7. Estimez les coûts fixes (hors temps d'occupation du personnel) nécessaires à la prise en charge de la gestion des résultats des contrôles urinaires et, le cas échéant, sanguins. Ceci comprend les coûts relatifs du système de base de données, fax, courriels, frais légaux et de documentation.

Coûts de gestion des résultats : urine	
Coûts de gestion des résultats : sang	

Généralités

8. Quel pourcentage de votre personnel responsable des dossiers antidopage est affecté aux contrôles urinaires et, le cas échéant, aux prélèvements d'échantillons sanguins et à la gestion des résultats ? (Par ex. 4 des 8 membres du personnel (50%) sont affectés aux prélèvements d'échantillons urinaires et sanguins).

Pourcentage du total du personnel : prélèvement des échantillons urinaires et gestion des résultats	
Pourcentage du total du personnel : prélèvement des échantillons sanguins et gestion des résultats	

9. Quel pourcentage de l'ensemble de votre budget antidopage est consacré au prélèvement des échantillons urinaires et, le cas échéant, aux prélèvements des échantillons sanguins et à la gestion des résultats?

Pourcentage du budget antidopage total : prélèvement des échantillons urinaires et gestion des résultats	
Pourcentage du budget antidopage total : prélèvement des échantillons sanguins et gestion des résultats	

10. Veuillez ajouter vos commentaires :

Étude sur la Liste des interdictions

Tous les chiffres devront correspondre à la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2005.

Nom de l'organisation	
------------------------------	--

Cette étude porte sur les coûts financiers et administratifs associés à la Liste des interdictions de l'AMA, y compris l'éducation et les coûts associés à certaines substances spécifiques.

Liste des interdictions de l'AMA - Éducation

1. Estimez le temps total d'occupation du personnel dans les secteurs suivants nécessaires pour éduquer un sportif et le personnel d'encadrement de sportif, à la Liste des interdictions. (Par ex. : questions sur les substances : 2 personnes à plein temps, matériel éducatif : 5 personnes à plein temps).

	Temps en personnel
Questions sur les substances: (téléphone, courriel, fax, bases de données)	
Matériel éducatif : (manuels, brochures)	
Site Internet	
Présentations aux sportifs/partenaires sur la Liste des interdictions	
Autres : veuillez préciser	
Temps total d'occupation du personnel	

2. Estimez les coûts réels (hors temps d'occupation du personnel) des éléments suivants en termes d'éducation des sportifs et du personnel d'encadrement de sportif, concernant la Liste des interdictions de l'AMA. Veuillez également indiquer si la valeur en dollars reflète les coûts de démarrage initiaux ou les coûts annuels de fonctionnement.

	Coûts (USD)	Coûts de démarrage ou de fonctionnement
Enquêtes sur des substances : (téléphone, courriel, Fax, bases de données)		
Matériel éducatif : (manuels, brochures)		
Site Internet		
Présentations aux sportifs/partenaires sur la Liste des interdictions		
Autres : veuillez préciser		
Total des coûts réels		

Liste des interdictions de l'AMA pour 2005 – Certaines Substances

3. À votre avis, certaines substances de la Liste des interdictions de l'AMA pour 2005 ont-elles entraîné significativement plus de temps d'occupation du personnel à votre organisation ? Les exemples peuvent comprendre le temps d'occupation du personnel relatif à un certain nombre de violations de règles antidopage, campagnes d'éducation spécifiques, substances exigeant des AUT, etc. Veuillez indiquer la substance, la raison et la quantité du temps supplémentaire d'occupation du personnel.

Substance	Raison de temps d'occupation supplémentaire du personnel	Quantité du temps d'occupation du personnel

4. À votre avis, certaines substances sur la Liste des interdictions de l'AMA 2005 ont-elles été à l'origine de coûts significativement plus élevés (hors temps d'occupation du personnel) pour votre organisation ? Les exemples peuvent comprendre des coûts relatifs à un nombre significatif de violations de règles antidopage, spécifiques à des campagnes d'éducation, à l'augmentation des coûts de laboratoire, etc. Veuillez indiquer la substance, la raison des coûts supplémentaires et le coût spécifique en dollars.

Substance	Raison des coûts significatifs	Coût (USD)

5. N'hésitez pas à ajouter tout commentaire supplémentaire :

Annexe B : Liste des abréviations utilisées

ADAMS	Système de gestion et d'administration antidopage
AMA	Agence mondiale antidopage
AUT	Autorisation d'usage à des fins thérapeutiques
AUTa	Autorisation d'usage à des fins thérapeutiques abrégée
CIO	Comité international olympique
CIP	Comité international paralympique
CMAD	Code mondial antidopage
EPO	Érythropoïétine
EPT	Équivalent plein temps
FI	Fédération internationale
FN	Fédération nationale
IDTM	International doping tests & management
ONAD	Organisation nationale antidopage
PMAD	Programme mondial antidopage
RAA	Résultat d'analyse anormal
SMHS	Spectrométrie de masse à haute sensibilité
SMRI	Spectrométrie de masse rapport isotope
USD	Dollar des États-Unis
WAADS	Association mondiale des scientifiques antidopage